HAL
open science

(Dé)construire un État dans un territoire d'entre-deux. Le Piémont-Savoie et de la Lorraine à l'époque moderne

Alexandre Ruelle

▶ **To cite this version:**

Alexandre Ruelle. (Dé)construire un État dans un territoire d'entre-deux. Le Piémont-Savoie et de la Lorraine à l'époque moderne. Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs, 2021, 3 (1), pp.16-59. hal-03620527

HAL Id: hal-03620527

https://hal.science/hal-03620527v1

Submitted on 30 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(Dé)construire un État dans un territoire d'entre-deux.
Le Piémont-Savoie et la Lorraine à l'époque moderne

Par Alexandre Ruelle

À l'époque moderne, l'« Europe lotharingienne »[1] est une bande territoriale politiquement morcelée qui s'étend sur plus de 1 500 kilomètres, des Pays-Bas à l'Italie du nord. C'est un espace géopolitique conceptuel qui ne recouvre aucune unité et se caractérise par sa position de « terre du milieu »[2] entre France et Empire (carte 1). Sa situation de frontière en fait un « pôle de suscitation »[3], le champ de batailles[4] où s'affrontent les rois de France et les Habsbourg d'Espagne puis d'Autriche, maîtres du Saint-Empire. De cette instabilité naît une nébuleuse de petits États d'entre-deux, des entités politiques intermédiaires faisant tampon entre deux puissances rivales, et gouvernés par des princes de second rang qui tentent de profiter de ce duel pour affirmer leur souveraineté. En effet, cette zone de contacts et de conflits est un formidable laboratoire d'expérimentations politiques tant les projets géopolitiques sont pluriels : certains ont abouti (Suisse, Pays-Bas), d'autres sont restés de vaines chimères (Lombardie[5]), voire des États mort-nés (républiques sœurs), d'autres encore se sont un temps concrétisés avant de disparaître. C'est notamment le cas de la Bourgogne, ainsi que du Piémont-Savoie et de la Lorraine systématiquement envahis, traversés, voire occupés par les armées européennes opérant dans l'arc alpin et l'entre Meuse-et-Rhin, espaces lotharingiens les plus névralgiques[6] (carte 1).

Dans une démarche comparatiste[7] et de longue histoire, il sera question de proposer un modèle

---

[1] PERNOT François, « L'Europe "lotharingienne", une idée géopolitique IXe-XXIe siècles », *Revue de Géographie historique*, n°4, « Géographie historique de la Lotharingie », mai 2014, consulté le 31 août 2020 : http://rgh.univ-lorraine.fr/articles/view/46/Editorial_L_Europe_lotharingienne_une_idee_geopolitique_IXe_XXIe_siecles.html ; du même auteur : « L'Europe "lotharingienne", sa place et sa représentation dans la construction des états européens et dans les projets de construction européenne du XVe au XXe siècle », dans MARGUE Michel & Hérold PETTIAU (dir.), *La Lotharingie en question : identités, oppositions, intégration/ Lotharingische Identitäten im Spannungsfeld zwischen integrativen und partikularen Kräften,* Luxembourg, Institut Grand-Ducal, 2018, p. 539-550 ; et « Guerres, territoires et frontières de l'Europe "lotharingienne", du traité de Verdun de 843 au XIXe siècle », dans COPPÉE Florian & Alexandre RUELLE (dir.), *Cahiers d'Agora,* n°3, « L'État et son territoire : construction, déconstruction et reconstruction », avril 2020,, consulté le 5 août 2020 : https://www.u-cergy.fr/fr/laboratoires/agora/cahiers-d-agora/numero-3-l-etat-et-son-territoire/guerres-territoires-et-frontieres-de-l-europe-lotharingienne.html.

[2] Ce terme rendu célèbre par la trilogie du *Seigneur des Anneaux* de Tolkien est repris par François Pernot pour désigner l'Europe lotharingienne.

[3] Terme de CHARNAY Jean-Paul, *Stratégie générative. De l'anthologie à la géopolitique*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 252.

[4] Jean-Paul Charnay parle à juste titre d'une « faille lotharingienne » dans « La diagonale tragique de l'Europe », *Géostratégie*, n°8, 2005, p. 33. Jacques Ancel évoque, quant à lui, une « zone de friction géopolitique de la terre » dans *Géopolitique,* Paris, Delagrave, p. 12. Sur les territoires lotharingiens, se référer aussi aux travaux de Lucien Febvre.

[5] Les tentatives de construction étatiques françaises, espagnoles ou encore piémontaises en Lombardie ont fait l'objet d'études récentes : DUC Séverin, *La guerre de Milan : conquérir, gouverner, résister dans l'Europe de la Renaissance (1515-1530)*, Seyssel, Champ Vallon, 2019, 360 p. ; RUELLE Alexandre, « Un royaume de Lombardie ? Déconstruire un État alpin pour le reconstruire dans la plaine padane (XVIIe-XIXe siècles) », dans COPPÉE Florian & Alexandre RUELLE (dir.), *Cahiers d'Agora*, *op. cit.,* consulté le 5 août 2020.

[6] BOIS Jean-Pierre, *Les guerres en Europe (1494-1792),* Paris, Belin, 1993, p. 22 ; NORDMAN Daniel, *Frontières de France. De l'espace au territoire XVI-XIXème siècle*, Paris, Gallimard, 1998, p. 85.

[7] Cette étude prolonge la conclusion de ma thèse : RUELLE Alexandre, *Le Piémont-Savoie : comment se construit un État secondaire dans l'Europe d'entre-deux rhodano-padane ? Idée d'une histoire géopolitique*, thèse de doctorat soutenue sous la direction de François Pernot, Cergy, Université de Cergy-Pontoise, 2018, p. 720-723. D'autres historiens ont auparavant proposé une comparaison entre les États de Piémont-Savoie et de Lorraine comme Jean Balsamo, Phil McCluskey et Paolo Cozzo. Leurs travaux sont cités au fil de l'article.

de construction territoriale d'État d'entre-deux, voire d'entre-trois[8] puissances hégémoniques afin d'en comprendre les mécanismes et les limites. Comment certains États ont-ils pu s'envisager et prendre forme dans une « Europe-tampon » marquée par une forte conflictualité ? Autrement dit, comment l'incertitude permanente que représente l'entre-deux a-t-elle pu devenir une opportunité pour de petits princes en quête d'indépendance ? Au contraire, quel rôle l'instabilité alimentée par la rivalité franco-habsbourg a-t-elle joué dans la déconstruction, c'est-à-dire l'affaiblissement puis la disparition, temporaire ou définitive, de ces États d'autrefois[9] ? Cet article part du postulat suivant : la (dé)construction d'un État d'entre-deux est une affaire européenne résultant de la politique d'une dynastie souveraine aspirant à s'affirmer comme puissance moyenne, mais aussi des aléas du jeu de ses voisins soucieux de l'instrumentaliser, lors des guerres et des traités de paix, pour entraver toute tentative d'hégémonie et maintenir l'équilibre continental[10]. Les évolutions territoriales de ces deux États, leur diplomatie, la guerre et, dans une moindre mesure, les rouages internes à leur étatisation constitueront les principaux critères de comparaison[11].

Après avoir présenté la configuration politico-territoriale des duchés de Lorraine et de Savoie, il s'agira de montrer que la position d'entre-deux, aussi inconfortable soit-elle, est un moteur dans leur construction au XVIème siècle. Ensuite, il conviendra d'interroger les contrecoups de cette situation géopolitique précaire : les guerres, nombreuses au XVIIème siècle, ont pu être un frein à l'affirmation de ces États occupés, effacés voire translatés. Puis, on tentera d'expliquer l'échec – à demi-teinte pour le Piémont-Savoie – de ces deux projets géopolitiques qui, malgré certaines divergences, se soldent par l'annexion à la France dans la seconde moitié du XVIIIème siècle. Enfin, la conclusion proposera un modèle de (dé)construction.

I – Deux monarchies composites[12] en terre d'Empire

Apparues autour de l'An Mil, les maisons de Lorraine et de Savoie[13] figurent parmi les plus anciennes dynasties de la « Société des Princes »[14] et jouissent d'un prestige leur permettant de tisser de solides alliances. Elles sont à la tête de monarchies composites au sein desquelles elles fédèrent un ensemble épars de territoires plus ou moins autonomes, ainsi que des populations aux identités éclatées. Cette segmentation des pouvoirs, caractéristique de l'Europe lotharingienne et opposé au schéma de l'État-nation[15], amène à parler d'États lorrains et piémonto-savoyards au pluriel.

Depuis le XIème siècle, les Savoie ont pensé leur projet territorial autour des cols du Mont-Cenis et du Petit-Saint-Bernard qu'ils ouvrent et ferment aux marchands, aux militaires et aux

---

[8] On pourrait parler d'un « entre-trois » pour la seconde moitié du XVIème siècle et au XVIIème siècle dans le cas où l'on considère que les Habsbourg d'Espagne – présents dans l'espace lotharingien jusqu'en 1713 – et ceux d'Autriche poursuivent des politiques extérieures divergentes, voire contradictoires.

[9] Le sort des États lorrains et piémonto-savoyards est loin d'être une exception. Yves Tissier a répertorié plus d'une cinquantaine d'États européens existant avant 1789 et aujourd'hui disparus. Voir TISSIER Yves, *Dictionnaire de l'Europe. États d'hier et d'aujourd'hui de 1789 à nos jours* [3e édition], Paris, Vuibert, 2008, p. 553-574.

[10] Ces idées forces sont illustrées par neuf cartes géohistoriques dressées à l'aide du logiciel de dessin vectoriel *Inkscape*.

[11] À noter qu'actuellement toute une génération de doctorants et jeunes docteurs des universités de Lorraine, de Strasbourg mais aussi de Cergy Paris propose de nouvelles perspectives sur la construction des États lorrains, principalement durant la première modernité, à partir de certains de ces critères : Camille Crunchant et Thibaut Vetter interrogent l'impact du fait militaire sur les duchés ; Antoine Ferssing s'intéresse aux officiers ducaux. Camille Dagot, Emmanuel Gerardin et Jonathan Pezzetta, quant à eux, travaillent sur les tribunaux.

[12] Terme rendu célèbre part ELLIOT John H., « A Europe of Composite Monarchies », *Past & Present*, n°137, 1992, p. 48-71.

[13] Pour une première approche sur les deux maisons à l'époque moderne : JALABERT Laurent, *Ducs de Lorraine. Biographies plurielles de René II à Stanislas*, Paraiges Histoire, Metz, 2017, 217 p. ; MEYER Frédéric, *La Maison de Savoie du XVIe au XVIIIe* siècle *: images d'une dynastie*, Chambéry, SSHA, n°26, 2014, 132 p.

[14] BÉLY Lucien, *La Société des princes : XVI-XVIIe siècle*, Paris, Fayard, 1991, 649 p.

[15] Sur la formation des États en Europe occidentale, TILLY Charles (dir.), *The Formation of National States in Western Europe,* Princeton, Princeton University Press, 1975, 711 p.

voyageurs. Ce rôle de « portiers des Alpes »[16], réel atout économique et politique, les expose toutefois à diverses conflictualités[17]. La dynastie a d'abord pris pied sur le versant français : en Savoie, puis dans les plaines de l'Ain et le comté de Nice. Ensuite, au XVème siècle, le duché s'étend en Piémont et en Suisse (carte 2). Ces expansions successives font apparaître un territoire supranational aux influences franco-italo-suisses, marqué par des particularismes forts[18] et une diversité d'institutions[19] – Nice, la Savoie et le Piémont disposent chacun de leur propre Sénat ; Chambéry conserve en outre sa propre Chambre des comptes jusqu'en 1720. Cette pluralité, récemment étudiée[20], est ici soulignée par l'emploi du terme de « Piémont-Savoie[21] ». Elle n'est pas synonyme d'un pouvoir princier faible. Au contraire, les Savoie exercent une pleine souveraineté et se dispensent de prêter hommage à l'Empereur dont la suzeraineté devient anecdotique[22], bien que le duché demeure un fief impérial jusqu'en 1648 – à ce moment-là, il devient une terre d'entre France et Empire au sens strict du terme.

Les États lorrains offrent une configuration géopolitique similaire. En effet, ils se composent de plateaux et de forêts, ainsi que de montagnes moyennes – les Vosges – sur le versant est de l'ensemble. Les duchés de Lorraine et de Bar – ou Barrois – comme les Évêchés de Metz, Toul et Verdun (carte 3) ont leurs propres institutions et juridictions. Cet espace majoritairement francophone est aussi marqué par un brassage culturel puisqu'y vivent des populations germanophones, notamment autour de Metz et le long de la Sarre. Enfin, comme les Alpes, l'entre Meuse-et-Rhin est un espace-frontière convoité[23]. D'un côté, contrairement au Piémont-Savoie, la suzeraineté impériale est réelle jusqu'au XVIIIe siècle, malgré le traité de Nuremberg (1542) par lequel le roi des Romains, successeur de l'Empereur, reconnaît l'indépendance des duchés déclarés « libres et non incorporables »[24] au monde germanique. De même, Metz, Toul et Verdun échappent à l'autorité ducale du fait de leur statut de villes libres d'Empire. De l'autre, le duc est aussi vassal du roi de France car ses possessions à l'ouest de la Meuse – bailliages de Bar et de La Marche – sont dans la mouvance du royaume des Valois. Or, au XVIIème siècle, les refus répétés de prêter serment engendrent diverses occupations. La position des Lorrains est plus précaire que celle des Savoyards à cause d'une double allégeance susceptible de les mettre en porte-à-faux en cas de

---

[16] Cette expression est prêtée à François Ier dans GUICHONNET Paul, « Les Alpes occidentales franco-italiennes », dans GUICHONNET Paul (dir.), *Histoire et Civilisation des Alpes. Destin historique,* Toulouse, Privat, Vol. 1, 1980, p. 290.

[17] Sur les potentialités et enjeux de l'arc alpin, voir DUMONT Gérard-François, *L'Arc Alpin : Histoire et géopolitique d'un espace européen*, Paris, Economica, 1998, 156 p.

[18] Par exemple, le Val d'Aoste, vallée située sur le versant italien, a cultivé son particularisme par sa francophonie, ainsi qu'en obtenant des ducs la conservation de son administration et de son autonomie. En échange, les élites valdotaines ont fidèlement servi dans l'armée ducale. Voir CELI Alessandro, « Une identité guerrière : les Valdôtains et la fidélité à la Maison de Savoie », dans GAL Stéphane & Laurent PERRILLAT (dir.), *La Maison de Savoie et les Alpes : emprise, innovation, identification (XVe-XIXe siècle)*, Chambéry, Université Savoie Mont Blanc, 2015, p. 211-223 ; CUAZ Marco, « Le duché d'Aoste, de l'occupation française à l'unité italienne », dans FERRETTI Giuliano (dir.), *Les États de Savoie, du duché à l'unité de l'Italie (1416-1861),* Paris, Garnier, 2019, p. 429-439.

[19] La maison de Savoie dote ses États d'une véritable administration déjà à la fin du Moyen-âge. Se référer à BARBERO Alessandro, *Il ducato di Savoia. Amministrazione e corte di uno stato franco-italiano (1416-1536),* Rome-Bari, Laterza, 2002, 358 p.

[20] En témoigne le 5e colloque international des *Sabaudian Studies* intitulé *Il Potere dei Savoia. Regalità e sovranità in una monarchia composita* et organisé par Andrea Merlotti et Matthew Vester (Turin, 29-31 juin 2017). Voir aussi VESTER Matthew (dir.), *Sabaudian studies: Political Culture, Dynasty & Territory, 1400-1700,* Kirksville, Truman State University Press, 2013, 333 p.

[21] Toutefois, l'expression la plus fréquemment admise est celle d'« États de Savoie ». En témoigne le titre de plusieurs ouvrages recensés dans la bibliographie.

[22] Samuel Guichenon, historiographe officiel de la duchesse Christine, fait l'éloge de la « Souuerainеté des Ducs de Sauoye, dans leurs Estats entiere, & absolüe » car, contrairement à d'autres princes, leur investiture « n'est qu'vn simple homage qui se rend par Ambassadeur, & par Procureurs, & qui n'est point accompagné d'aucune redeuance, ou tribut » (GUICHENON Samuel, *Histoire généalogique de la Maison de Savoie*, Lyon, G. Barbier, 1660, p. 83).

[23] Sur l'entre Meuse-et-Rhin, BÊCHET Christophe et al., « Penser la frontière entre Meuse et Rhin. Introduction », *Revue belge de philologie et d'histoire,* n°91-4, 2013, p. 1119-1122.

[24] BOGDAN Henry, *La Lorraine des ducs. Sept siècles d'histoire*, Paris, Perrin, 2005, p. 114.

conflit entre France et Empire[25].

À l'aube des temps modernes, les deux maisons sont donc à la tête de deux principautés d'Empire qui disposent de leur propre administration, d'une justice et d'une armée leur assurant une indépendance relative. Elles suivent ainsi un projet géopolitique assez similaire avec plus au moins de difficulté : l'autorité ducale semble en effet en perte de souveraineté[26] en Savoie et en Suisse[27], alors qu'elle s'affirme en Lorraine sous le duc René II[28]. De même, les potentialités qu'offrent leurs territoires – du fait de superficies, revenus et démographies[29] modestes – tout comme leur influence sur la scène internationale demeurent limitées, d'autant qu'elles doivent compter avec les convoitises que leur redoutable voisin français nourrit sur les terres d'Empire.

II – Une première expérimentation de l'entre-deux (XVIème siècle)

Les pressions françaises sur la Lorraine et le Piémont-Savoie sont anciennes (carte 1) : la première suscite l'intérêt des Valois depuis qu'ils sont suzerains du Barrois mouvant (1301) et ont annexé la Bourgogne (1482) ; le second doit composer avec les réunions du Dauphiné (1349) et de la Provence (1481-1487) au royaume. En face, les Empereurs s'efforcent de renforcer la défense de la région pour stopper l'avancée vers l'est de leur puissant rival (carte 1). D'abord, dès 1500, Maximilien Ier réforme les cercles impériaux au sein desquels plusieurs territoires d'Empire se regroupent pour mobiliser une armée commune en cas de conflit. Le Piémont-Savoie et la Lorraine font partie du Cercle du Haut-Rhin qui, avec celui de Bourgogne, forment un premier rempart visant à détecter et ralentir l'approche des troupes ennemies[30]. Ils sont donc les plus exposés aux contrecoups du duel franco-impérial. Ensuite, Charles Quint s'évertue à enfermer la France dans une ceinture continue de « territoires-tampons » sous sa juridiction directe – Pays-Bas, Franche-Comté, Milanais –, auxquels s'ajoutent des « satellites » que sont Gênes, la Lorraine et le Piémont-Savoie (carte 1). Ces deux derniers territoires deviennent des cibles privilégiées par les Valois qui cherchent à desserrer cet étroit étau.

---

[25] Toutefois, Christophe Rivière a montré comment le duc Charles II s'est approprié les influences rivales pour affirmer sa souveraineté à travers un pouvoir « métissé » dans RIVIERE Christophe, *Une principauté d'Empire face au royaume. Le duché de Lorraine sous le règne de Charles II (1390-1431)*, Turnhout, Brepols, 2018, 576 p.

[26] La question est posée par Pierre Brugnon lors du séminaire des médiévistes CIRAM qui s'est tenu à Lyon le 20 janvier 2020. Il rédige actuellement une thèse de doctorat sous la direction de Guido Castelnuovo (Université d'Avignon) à travers laquelle il s'intéresse aux frondes nobiliaires grondant en Savoie lors du second XVème siècle.

[27] Dès 1475, le pays de Vaud est occupé à diverses reprises par Berne. Plus tard, en 1530, Genève se révolte contre le duc et obtient son indépendance avec l'aide de Berne.

[28] SAY Hélène & Hélène SCHNEIDER (dir.), *Le duc de Lorraine René II et la construction d'un Etat princier*, Nancy, Société Thierry Alix, 2010, 117 p.

[29] Au XVIème siècle, la Lorraine serait peuplée de 700 000 à 800 000 d'habitants (BOGDAN Henry, *La Lorraine des ducs, op. cit.*, p. 135). La démographie du Piémont-Savoie serait similaire, Roger Devos estimant la population de la région Savoie, légèrement plus peuplée que le Piémont, entre 400 et 450 000 habitants (DEVOS Roger & Bernard GROSPERRIN, « La Savoie de la Réforme à la Révolution française », dans LEGUAY Jean-Pierre (dir.), *L'Histoire de la Savoie*, Rennes, Ouest-France, Vol. 3, 1985, p. 34). En 1700, le duché serait peuplé de 1,2 million d'habitants (*Ibid.*, p. 440).

[30] Cette organisation échoue car les territoires lotharingiens n'ont pas l'habitude de se concerter et d'agir ensemble.

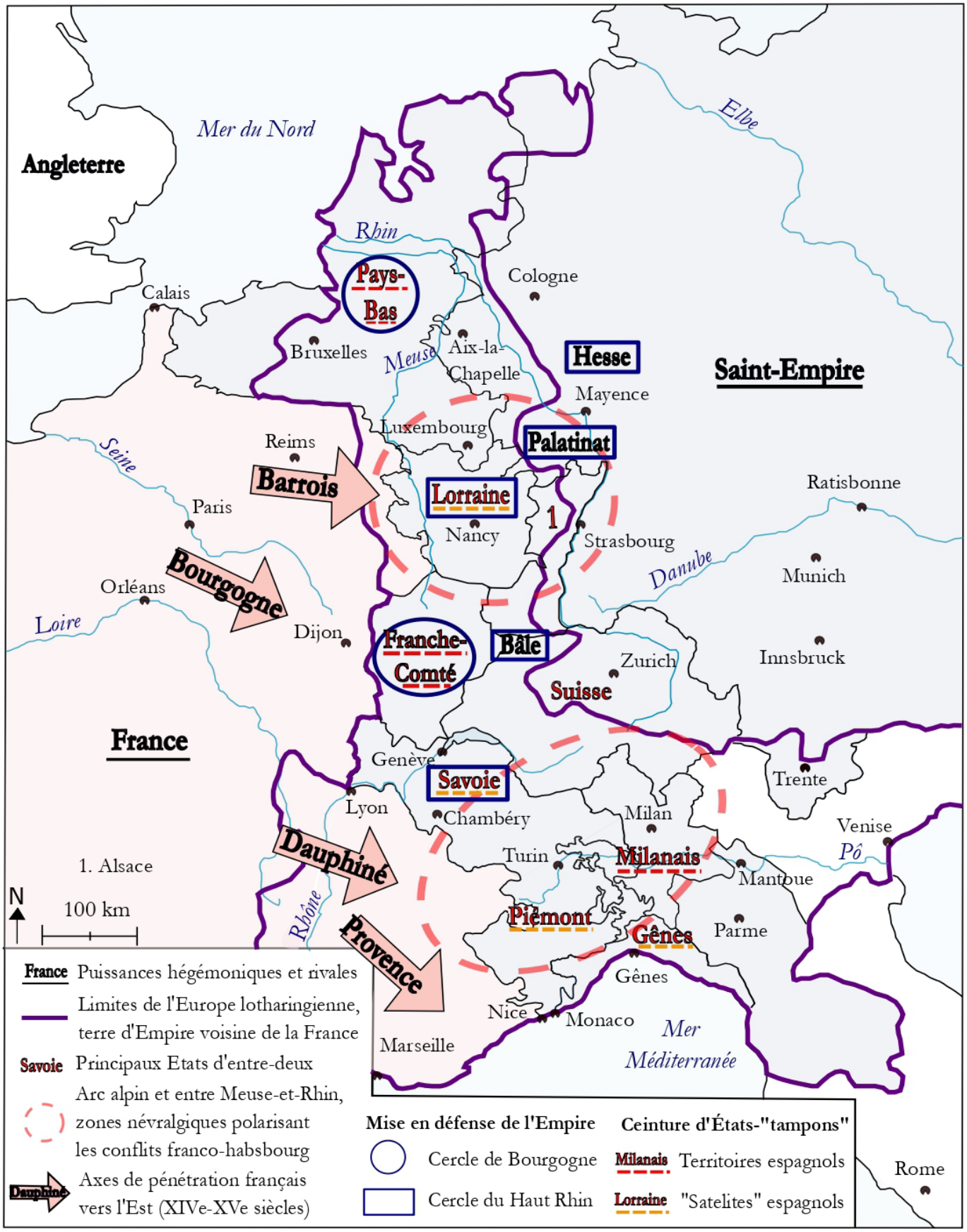

Carte 1. L'Europe d'entre-deux : menace française et défense impériale (début XVIème siècle)

A – Deux territoires de passage tardivement exposés aux guerres d'Italie

Les guerres d'Italie (1494-1559) inaugurent une course à l'hégémonie continentale entre les Valois et les Habsbourg[31] dont les armées s'affrontent d'abord dans la péninsule, puis sur les Alpes et dans l'entre Meuse-et-Rhin. Pourtant, le long règne d'Antoine de Lorraine (1508-1544) connaît une période de paix et celui de Charles III de Savoie (1504-1553) n'est que tardivement touché par ces conflits, entre autres grâce à la protection que leur octroie Charles Quint.

Il faut attendre les années 1530 pour que les rois de France s'intéressent au Piémont-Savoie, clé des Alpes et du Milanais, en vue d'une possible annexion. En 1536, François Ier réclame la Savoie conformément aux droits de sa mère Louise, sœur du duc, accuse ce dernier de félonie et envahit le duché[32]. S'ouvre alors l'une des périodes les plus sombres de la maison de Savoie qui voit la quasi-totalité de ses territoires occupés par les troupes françaises[33], suisses[34] et espagnoles[35] (carte 2). Charles III ne règne plus que sur une peau de chagrin réduite au comté de Nice ; il ne compte plus en tant qu'acteur sur la scène internationale et ses États disparaissent provisoirement de la carte politique européenne. Les Savoie sont alors proches de connaître le même destin que la Bourgogne de Charles le Téméraire, dont la mort en 1477 débouche sur un processus de déconstruction étatique conditionné par un contexte de guerre. Gouverner un territoire d'entre-deux représente bel et bien un pari risqué pour les entités qui aspirent à s'y développer.

---

[31] PERNOT François, « L'espace lotharingien à la Renaissance : les "terres du milieu" qualifiantes pour la domination européenne ? », dans GIULIATO Gérard, PEGUERA POCH Marta & Stefano SIMIZ (dir.), *La Renaissance en Europe dans sa diversité. Les pouvoirs et lieux de pouvoir*, Nancy, Université de Lorraine, Vol. 1, 2015, p. 163-176.

[32] Sur les négociations entre François Ier et Charles III en 1536, voir GUINAND Julien, *La guerre du roi aux portes de l'Italie*, Rennes, PUR, 2020, 339 p.

[33] Elles occupent l'Ain, la Savoie et le Piémont occidental. L'occupation s'apparente à une véritable annexion en Savoie où s'établit une administration française du fait de l'installation à Chambéry d'un parlement calqué sur le modèle français et de son rattachement au Dauphiné avec lequel elle forme temporairement un territoire alpin rappelant l'ancien royaume des Allobroges. Se référer à BROISIN Nicolas, *La fabrique du territoire. Écriture politique de l'espace dans les Alpes au milieu du XVIe siècle*, mémoire de Master 2 soutenu sous la direction de Stéphane Gal, Grenoble, Université Grenoble-Alpes, 2016, 155 p. ; HOULEMARE Marie, « Le parlement de Savoie (1536-1559), un outil politique au service du roi de France, entre occupation pragmatique et intégration au royaume », *Revue historique*, Paris, Presses universitaires de France, n°665, 2013, p. 89-117.

[34] Les troupes bernoises profitent de l'attaque française pour envahir à leur tour les régions lémaniques, à savoir le pays de Vaud et le Chablais.

[35] En réaction à la menace française, les Espagnols, pourtant alliés au duc, s'installent en Piémont oriental afin de protéger Milan et concluent avec leurs rivaux un partage tacite du Piémont. Se référer à RABÀ Michele, « La nuova "porta d'Italia". Il Piemonte di Carlo II tra Francia e Impero : un'analisi geopolitica », dans BELLABARBA Marco & Andrea MERLOTTI (dir.), *Stato sabaudo e Sacro Romano Impero,* Bologne, Il Mulino, 2014, p. 213-232 ; RABÀ Michele et al., « Le déplacement vers l'Italie. De l'invasion française à la mort de Charles-Emmanuel Ier », dans FERRETTI Giuliano (dir.), *Les États de Savoie, op. cit.,* p. 179-186 et 208-213.

Carte 2. Le Piémont-Savoie entre déconstruction et consolidation territoriale (XVIème siècle)

Henri II (1547-1559), quant à lui, réoriente l'axe d'expansion de la France vers l'est et le Rhin, malgré son engagement en Piémont qu'il visite en 1548 et qu'il fait fortifier. Dès juillet 1551, il négocie avec plusieurs princes germaniques protestants opposés à Charles Quint : en échange de sa protection, il se voit proposer les comtés de Montbéliard et de Ferrette ou bien les Trois-Évêchés[36]. En janvier 1552, le traité de Chambord l'autorise – en tant que vicaire du Saint-Empire – à installer des garnisons à Metz, Toul et Verdun (carte 3). Ainsi, une partie de la Lorraine fait à son tour l'expérience de l'occupation française qu'elle avait jusque-là évitée du fait de ses bonnes relations avec Paris. Elle demeure toutefois sous l'autorité de son duc et échappe au terrible sort

[36] BOGDAN Henry, *La Lorraine des ducs*, *op. cit.*, p. 119.

de la disparition de l'indépendance politique que connaît le Piémont-Savoie à la même période.

En 1559, les guerres d'Italie prennent fin avec le traité du Cateau-Cambrésis. À cette occasion, les ambassadeurs espagnols négocient avec leurs homologues français et s'abstiennent d'ouvrir le dossier des Trois-Évêchés solidement tenus par Henri II[37], le traité étant muet sur ces territoires. Au contraire, en Piémont, la domination française est contrebalancée par la présence des Espagnols qui sont en mesure d'exiger la restitution du duché au duc Emmanuel-Philibert (1553-1580), à l'exception de cinq villes[38].

Cependant, si les invasions n'ont entrainé aucun bouleversement géopolitique majeur, les points d'appui qu'Henri II conserve au cœur des deux duchés pèsent sur les possibilités d'agir de l'Empire. Surtout, les Trois-Évêchés représentent un enjeu bien plus important : les Valois regardent résolument vers le Rhin après s'être en partie détournés des Alpes[39], où les guerres d'Italie laissaient prévoir une déconstruction précoce.

B – Deux « États-tampons » entre fragilités territoriales…

Dans la seconde moitié du XVIème siècle, les duchés connaissent une période de paix favorable à la poursuite d'une politique de consolidation. Cette dernière est indispensable à l'affirmation de ces États dont les territoires manquent d'homogénéité tant les enclaves étrangères en leur sein sont nombreuses.

Les ducs de Savoie mènent une diplomatie ambitieuse leur permettant de compléter le puzzle piémontais en deux temps. D'abord, Emmanuel-Philibert se préoccupe de récupérer les territoires que les puissances voisines occupent toujours (carte 2). Sa priorité est de retrouver les places tenues par les Français avec qui des négociations s'engagent dès 1560. Deux ans plus tard, un traité est signé à Fossano : il récupère Turin, Chieri, Chivasso et Villanova d'Asti mais doit se délester de La Pérouse et de Savigliano « à titre de dédommagement »[40]. Ce premier succès lui permet de s'installer à Turin, principal fort de la région et nouvelle capitale du duché. Par la suite, les pourparlers se paralysent jusqu'en 1574 lorsqu'Henri III restitue les trois dernières places qu'il tient[41]. La menace française n'existant plus, Philippe II ne peut plus justifier sa présence militaire et doit évacuer à contrecœur Santhià et Asti au printemps 1575[42]. Le duc « tien[t] enfin les clefs de [s]a maison[43] » selon ses propres mots. En parallèle, entre 1564 et 1569, il négocie avec Berne qui lui rend une partie de ses territoires lémaniques – Ternier-Gaillard et Chablais –, mais doit renoncer à Genève et au pays de Vaud. Ce compromis est lourd de conséquences, car le duc perd pied en Suisse qui avait pourtant fait l'objet d'une véritable politique d'expansion au siècle précédent.

Ensuite, son fils Charles-Emmanuel Ier (1580-1630) s'efforce de mettre la main sur deux

---

[37] À noter que les Trois-Évêchés ne passent pas sous souveraineté française, ils sont simplement sous la protection du roi qui se resserre au fur et à mesure. D'ailleurs, Martial Gantelet montre bien que cette présence est mise à rude épreuve par les autorités messines, notamment en temps de guerre (GANTELET Martial, *L'absolutisme au miroir de la guerre. Le roi et Metz (1552-1661)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 448 p.).

[38] Il s'agit de Chieri, Chivasso, Pignerol, Turin et Villanova d'Asti (BnF, fr., 15885, *Traité du Cateau-Cambrésis, 3 avril 1559, op. cit.*, f. 120*v*). Les Espagnols gardent de leur côté Asti et Santhià.

[39] Outre les villes précédemment citées, Henri II conserve le marquisat de Saluces et les Escartons situés sur le versant italien des Alpes.

[40] ASTo [Archivio di Stato di Torino], Corte, Matterie politiche [MP], N[egoziazioni] Francia, m[azzo] 4, fascicolo [fasc] 4, *Traité de Fossano du 2 novembre 1562*.

[41] Archives des affaires étrangères [AAE], Correspondance politique [CP], Sardaigne, 1, *Traité de Turin, 7 décembre 1574,* f. 273*r*.

[42] La correspondance entre Emmanuel-Philibert et La Roveira, son ambassadeur à Madrid, témoigne des tensions. Le 20 juin 1575, le duc fait sous-entendre une possible rupture avec l'Espagne pour la contraindre à restituer les deux places (« Lettre pour l'échange d'Asti et de Santhià du 20 juin 1575 », éd. par, RICOTTI Ercole, *Storia della monarchia piemontese,* Florence, G. Berbèra, Vol. 2, 1861, p. 513).

[43] BELGIOJOSO Christine Trivulce de, *Histoire de la Savoie,* Paris, Michel Lévy Frères, 1860, p. 130.

enclaves étrangères en Piémont : le comté de Tende, acquis après divers accords entre 1575 et 1581[44], et le marquisat de Saluces. Ce dernier fait l'objet de onze années de marchandages houleux et de guerres avec la France. Le 17 janvier 1601, en vertu du traité de Lyon imposé par Henri IV, le duc annexe Saluces et ses dépendances[45] en échange des pays de l'Ain – Bresse, Bugey, Valromey et Gex[46]. Le roi fixe alors la frontière sur la rive gauche du Rhône le long de laquelle il s'empare de plusieurs villes savoyardes[47] où logent des garnisons pouvant envahir à tout moment le duché : comme en Lorraine, la France s'octroie des têtes de pont fragilisant le territoire savoyard. Pourtant, cet accord consacre quarante ans de diplomatie : la Savoie se voit réduite d'un tiers de sa superficie, mais le Piémont se retrouve consolidé car plus « arrondi »[48] et plus facile à défendre, malgré la persistance de micro-enclaves le long de ses frontières tant du côté de la France que des *Langhe* impériales aux confins de la Ligurie. Le duché commence à glisser d'un versant à l'autre en direction de l'Italie[49].

La Lorraine suit une tendance contraire car plus fragile et plus difficile à consolider (carte 3). Certes, une série d'acquisitions – principalement des villes – est faite aux frontières de l'Alsace : Sarrebourg et Sarralbe (1562), Hombourg et Saint-Avold (1581), Phalsbourg et Lixheim (1582). À cela s'ajoute le comté de Bitche (1570), seule annexion significative sur le plan territorial. Le territoire des duchés est hâché, émietté et constellé de corps étrangers. Outre les Trois-Évêchés, Vaucouleurs, Montfaucon-d'Argonne, Damvillers et Thionville sont des têtes de pont françaises et espagnoles facilitant toute éventuelle agression depuis le Barrois. Les enclaves impériales de Salm et de Commercy, quant à elles, sont moins menaçantes. De même, l'irrégularité du tracé des frontières crée des exclaves faisant déborder les duchés en Champagne au niveau de La Mothe, en Sarre allemande avec Kastel ou encore en Alsace avec Saint-Hippolyte. Les représentations cartographiques de l'époque[50] témoignent de cette réalité complexe, parfois conflictuelle, de la mosaïque lorraine perforée en plein cœur par diverses micro-enclaves. Ainsi, il convient de conclure, comme Laurent Jalabert, sur une « impossible construction territoriale ducale[51] ».

---

[44] Sur l'achat de ce comté, voir RUELLE Alexandre, « Désenclaver le Piémont-Savoie : les aspirations maritimes d'un État montagnard », *Rives méditerranéennes,* n°58, 2019, p. 157-158.

[45] La principale, Carmagnole, est située à vingt kilomètres de Turin.

[46] AAE, CP, Sardaigne, 2, *Traité de Lyon, 17 janvier 1601,* f. 1.

[47] Il s'agit d'Aire-la-Ville, Chancy, Pont d'Arlod, Seyssel et Chanaz (*Ibid.,* f. 2*v*). S'ajoutent Avully et La Balme selon la version imprimée du traité (« Traité de Lyon, 17 janvier 1601 », éd. par SOLAR DE LA MARGUERITE Clément, *Traités publics de la royale maison de Savoie avec les puissances étrangères depuis la paix de Château-Cambéesis jusqu'à nos jours,* Turin, Imprimerie Royale, Vol. 1, 1836, p. 198-199).

[48] Pour justifier les clauses du traité de Lyon qu'il a négociées, René de Lucinge affirme qu'avec l'acquisition de Saluces, « le Piémont ainsi arrondi et ajusté vaut un royaume » (LUCINGE René de, *Les Occurrences de la paix de Lyon* [1601], éd. par DUFOUR Alain, Genève, Droz, 2000, p. 88).

[49] Sur le glissement italien, GELLARD Matthieu et al., « Le déplacement vers l'Italie. De l'invasion française à la mort de Charles-Emmanuel Ier », *op. cit.*, p. 155-241 ; RUELLE Alexandre, « De la Savoie au Piémont, le glissement territorial d'un État alpin au service du jeu européen (1559-1748) », dans CHÂTEL Juliette (dir.), *Le territoire et son organisation dans les États de Savoie*, La Roche sur Foron, Académie du Faucigny, 2021, p. 223-235.

[50] Sur le sujet, CHASSAGNETTE Axelle, « "Le bleu est Lorraine, le jaune France" : décrire et cartographier l'espace lorrain à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle) », dans PERNOT François (dir.), *Revue de Géographie historique*, *op. cit.*, consulté le 28 septembre 2020 : http://rgh.univ-lorraine.fr/articles/view/41/Le_bleu_est_Lorraine_le_jaune_France_decrire_et_cartographier_l_espace_lorrain_a_l_epoque_moderne_XVIe_XVIIIe_siecle.

[51] JALABERT Laurent, « Du territoire d'entre-deux à la limite : l'espace lorrain à l'épreuve de l'Etat, XVIe-XVIIIe siècles », dans PERNOT François (dir.), *Revue de Géographie historique*, *op. cit.*, consulté le 3 août 2020 : http://rgh.univ-lorraine.fr/articles/view/44/Du_territoire_d_entre_deux_a_la_limite_l_espace_lorrain_a_l_epreuve_de_l_Etat_XVIe_XVIIIe_siecles.

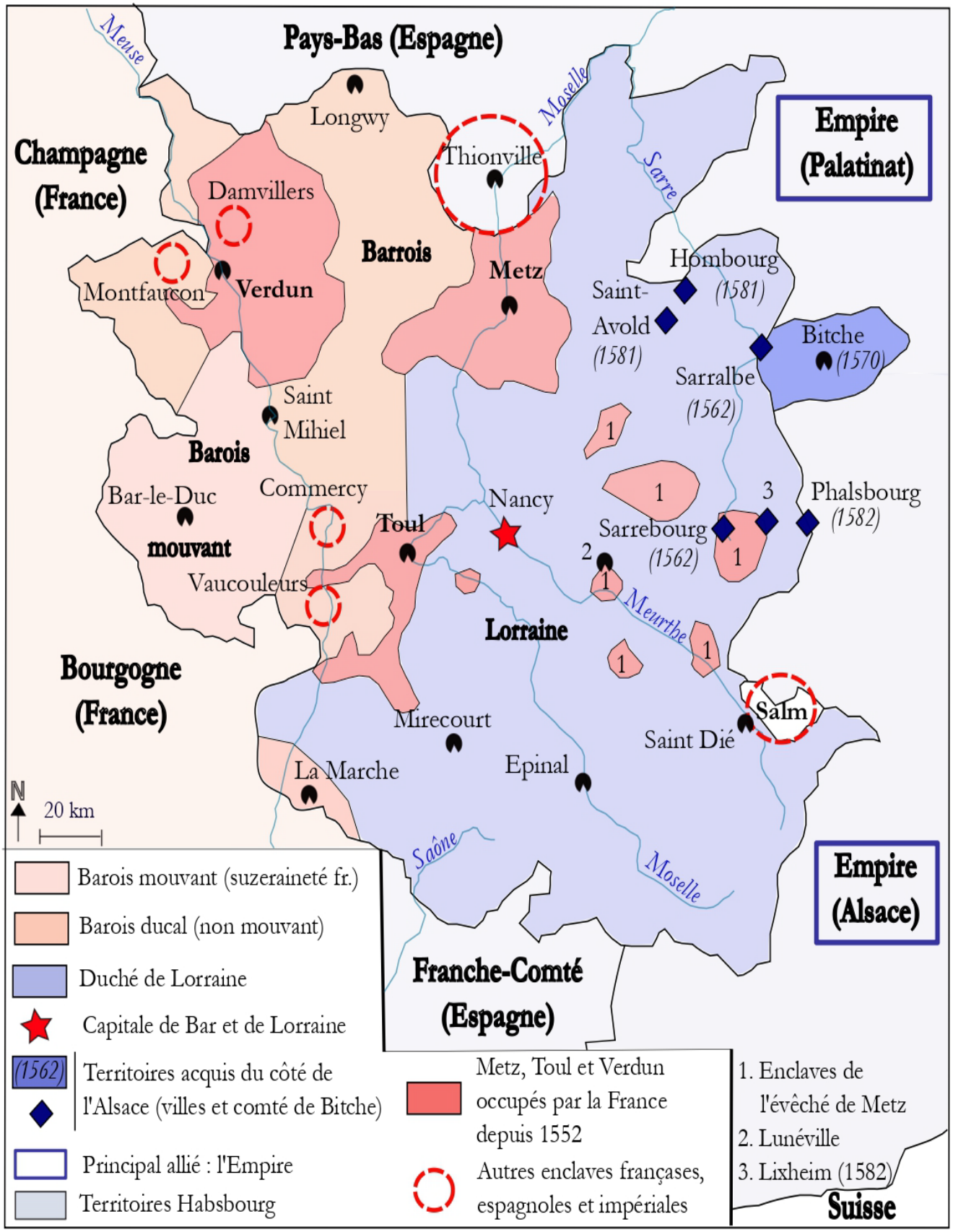

Carte 3. La Lorraine, une mosaïque de territoires (XVIème siècle)

Enfin, les duchés pâtissent de leur statut de terre de passage tant ils sont profondément marqués par le fait militaire[52]. En effet, ils demeurent deux carrefours souvent traversés par les armées européennes se déplaçant dans l'ancienne Lotharingie (carte 4). Les mobilités les plus importantes sont celles des *tercios* qui, à partir de 1567, cherchent à rejoindre les Pays-Bas en pleine révolte depuis la Lombardie *via* le Piémont-Savoie, la Franche-Comté et la Lorraine[53]. De cette route dépend la survie de l'empire continental de l'Espagne. Elle fait l'objet d'une véritable organisation en étapes, notamment en Savoie[54], où le trajet se réduit au goulot du pont de Grésin une fois l'Ain rattaché à la France[55]. Deux autres itinéraires passant par les montagnes suisses et autrichiennes traversent les marges orientales de la Lorraine. Les mercenaires germaniques et suisses sillonnent eux aussi la région : les premiers foulent épisodiquement les territoires lorrains pour prêter main-forte aux Huguenots[56] ; les seconds circulent intensément dans l'arc jurassien qui forme le trait d'union entre les Vosges et les Alpes. Par contre, les Français, qui avaient l'habitude de cheminer les cols alpins lors des guerres d'Italie, ne les empruntent plus[57] jusqu'aux offensives de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, contre Charles-Emmanuel Ier dans les années 1590[58]. Ces circulations européennes, moins intenses par la suite, bouleversent le quotidien des populations victimes des épidémies, famines, pillages et viols causés par le passage des soldats. Toutefois, ce statut de terre de passage, qui apparaît à première vue comme un frein, peut aussi se révéler moteur. Du moins, François Pernot suppose que les « conséquences politiques et psychologiques du *camino español* » ont eu un fort impact dans la formation de deux territoires amenés à « devenir des États à part entière »[59].

---

[52] Pour la Lorraine, se référer au projet *Emprunte militaire dans les provinces de l'Est* dirigé par Laurent Jalabert. Diverses contributions peuvent être consultées sur : https://lorexplor.istex.fr/Wicri/Europe/France/Lorraine/fr/index.php/Empreinte_militaire_dans_les_provinces_de_l%27Est_(axes_de_recherche). Pour le Piémont-Savoie, voir les travaux de Paola Bianchi, notamment *Onore e mestiere. Le riforme militari nel Piemonte del Settecento,* Turin, Silvio Zamarani, 2002, 340 p. ; et *Sotto diverse bandiere. L'internazionale militare nello Stato sabaudo d'antico regime*, Milan, Franco Angeli, 2012, 175 p.

[53] Sur le sujet, PARKER Geoffrey, *The army of Flanders and the Spanish road (1567-1659): the logistics of Spanish victory and defeat in the Low Countries' wars*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972, 309 p.

[54] ALÉRINI Julien, *La Savoie et le « chemin espagnol », les communautés alpines à l'épreuve de la logistique militaire (1560-1659)*, thèse de doctorat soutenue sous la direction de Nicole Lemaître, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2012, 648 p.

[55] Ce passage reste emprunté jusqu'en 1622, date à laquelle le duc de Savoie conclut avec la France un traité antiespagnol (PARKER Geoffrey, *The army of Flanders*, *op. cit.*, p. 70).

[56] BOGDAN, Henry, *La Lorraine des ducs*, *op. cit.*, p. 125.

[57] Pourtant, certains hommes souhaitent poursuivre les guerres en Italie. En 1572, Duplessis-Mornay conseille au roi de « passer les Alpes » pour guerroyer contre l'Espagne et rétablir le prestige de sa couronne (« Discours à Charles IX pour entreprendre la guerre contre l'Espagnol [1572] », dans *Mémoires de Messires Philippes de Mornay […] contenans divers discours, Instructions, Lettres, & Depesches par lui dressées, ou escrittes aux Rois, Roines, Princes, Princesses, Seigneurs, & plusieurs grands personnages de la chrestienté depuis l'an 1572 à l'an 1589,* éd. par DAILLÉ Jean, s.l., 1624, p. 15).

[58] GAL Stéphane, *Lesdiguières, prince des Alpes et connétable de France,* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2007, 429 p. ; MICALLEF Fabrice, *Un désordre européen. La compétition internationale autours des « affaires de Provence » (1580-1598),* Paris, Publications de la Sorbonne, 2014, 455 p.

[59] PERNOT François, *L'Europe " lotharingienne ", histoire d'une idée géopolitique. Fin XVe-fin XVIIIe siècles,* HDR soutenue sous la direction de Lucien Bély, Paris, Université Paris IV Paris-Sorbonne, Vol. 1, 2011, p. 39.

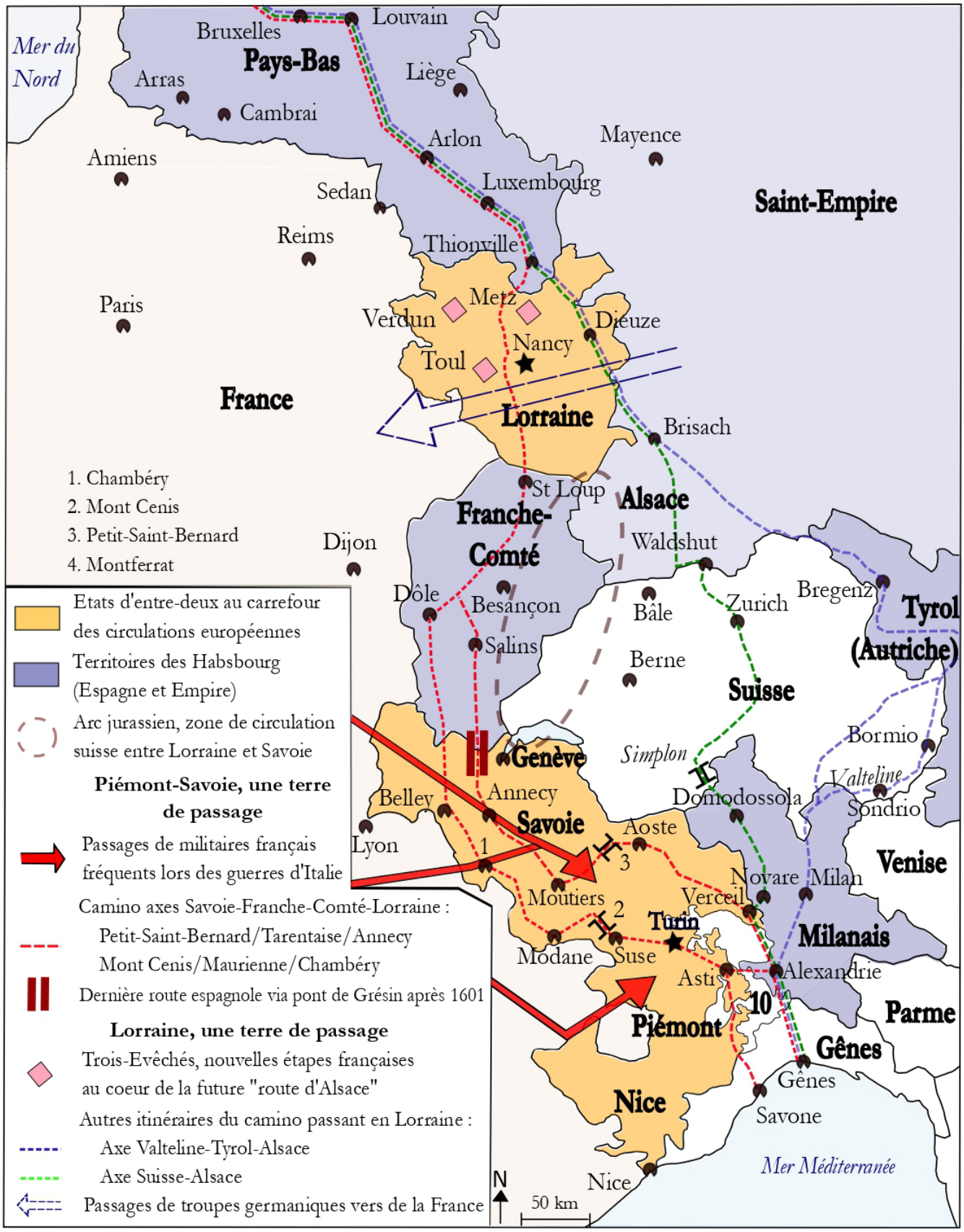

Carte 4. Une Europe de circulations (second XVIème siècle)

C – ... et quête d'indépendance

À la fin du XVIème siècle, Charles III de Lorraine (1559-1608)[60] et Charles-Emmanuel Ier s'efforcent de peser sur la scène internationale. Faire le parallèle[61] entre ces deux longs règnes – respectivement quarante-neuf et cinquante ans – permet d'identifier d'éventuels mécanismes et stratégies pouvant contribuer à l'affirmation d'un État d'entre-deux qui aspire à s'ériger en puissance moyenne.

D'abord, les ducs souhaitent se rendre visibles sur l'échiquier européen en alternant les unions prestigieuses avec la France et les Empereurs : Charles III épouse la cadette d'Henri II (1559) et donne sa cinquième fille, Élisabeth, au prince-électeur Maximilien Ier de Bavière (1595) ; Charles-Emmanuel Ier se rend lui-même en Espagne négocier un « mariage de roi[62] » avec l'infante Catherine-Michelle (1584) et marie son aîné Victor-Amédée avec Christine, sœur de Louis XIII (1619). D'ailleurs, ils ont un temps pensé s'unir : en 1577, Charles-Emmanuel, alors prince héritier, est envisagé comme potentiel époux pour Christine[63], aînée de Charles III, et ce projet conçu depuis Paris retient son attention encore en 1582[64]. De façon générale, les relations restent amicales entre les deux familles[65].

Ensuite, les ducs s'affichent à la tête d'un État moderne. En dépit de leur poids démographique relatif[66], Turin et Nancy deviennent des capitales emblématiques de la Renaissance où résident une cour fastueuse[67] et un appareil administratif en pleine construction. Certes, les armées lorraine et savoyarde ne peuvent rivaliser avec celles de leurs voisins mais elles ont le mérite d'exister[68] et peuvent permettre quelques agrandissements territoriaux comme en Piémont. De même, leurs

---

[60] Sur la politique de Charles III, JALABERT Laurent, « Le duc et la maîtrise d'un territoire d'entre-deux : l'indépendance et l'affermissement territorial (1559-1608) », *Annales de l'Est*, n°1, 2013, p. 191-209.

[61] Ce parallèle a déjà été envisagé par BALSAMO Jean, « Lorraine et Savoie, médiateurs culturels entre la France et l'Italie (1580-1630) », dans MOMBELO Gianni, SOZZI Lionello & Louis TERREAUX (dir.), *Culture et pouvoir dans les États de Savoie du XVIIe siècle à la Révolution*, Genève, Slatkine, 1985, p. 199-216 ; COZZO Paolo, « Les dévotions des Maisons de Lorraine et de Savoie (XVIe-XVIIe siècles) : parallélisme et particularités dans la "Dorsale catholique" », dans DERENGNAUCOURT Gilles et al. (dir.), *Dorsale catholique, Jansénisme, Dévotions : XVIe-XVIIIe siècles. Mythe, réalité, actualité historiographique,* Paris, Riveneuve, 2014, p. 401-414.

[62] GAL Stéphane, *Charles-Emmanuel de Savoie. La politique du précipice*, Paris, Payot & Rivages, 2012, p. 81-98.

[63] ASTo, Corte, MP, N. Francia, m. 4, fasc. 9, *Instruction du roi de France à son conseiller député à Turin, 11 février 1577*.

[64] ASTo, Corte, MP, N. Francia, m. 4, fasc. 18, *Instructions de Charles-Emmanuel Ier au comte de Chatillon résidant à Paris, 21 juin 1582*.

[65] En 1593, Charles-Emmanuel Ier charge son ambassadeur, en chemin pour Paris, de s'arrêter à Nancy afin de transmettre ses amitiés à Charles III (ASTo, Corte, MP, N. Francia, m. 5, fasc. 15, *Instruction de Charles-Emmanuel Ier à della Croce, 1593,* f. 1*r*).

[66] En 1571, Turin serait peuplée de 14 000 habitants, mais connaît par la suite un véritable essor (STUMPO Enrico, « Spazi urbani e gruppi sociali (1536-1630) », dans RICUPERATI Giuseppe (dir.), *Storia di Torino. Dalla dominazione francese alla ricomposizione dello Stato (1536-1630),* Turin, Einaudi, Vol. 3, 1998, p. 192 ; CARDOZA Anthony & Geoffrey SYMCOX, *A History of Turin,* Turin, Einaudi, 2006, 281 p.). À la même période, Nancy comprend à peu près 10 000 âmes, mais, à partir de 1590, le développement de la ville-neuve attire de nombreuses populations (*Population et métiers sous les règnes de Charles III et Henri II (1559-1624),* exposition des archives municipales de Nancy, 2013, consulté le 27 septembre 2020 :
http://archives.nancy.fr/fileadmin/fichiers/archives/documents/Exposition_populations_metiers_2013.pdf)

[67] Sur la cour savoyarde, MERLIN Pierpaolo, *Tra guerre e tornei : la corte sabauda nell'età di Carlo-Emmanuele I*, Turin, Società editrice interzionale, 1991, 234 p. ; MERLOTTI Andrea, « La cour de la maison de Savoie (XVIe-XVIIIe siècles) », dans FERRETTI Giuliano (dir.), *Les États de Savoie, du duché à l'unité de l'Italie (1416-1861), op. cit.,* p. 43-79.

[68] Les ducs pouvaient mobiliser entre 10 000 et 20 000 hommes, parfois plus de façon ponctuelle. En 1625, l'armée savoyarde comprend 26 500 hommes, chiffre qui n'est plus atteint jusqu'à la fin XVIIIe siècle (STORRS Christopher, W*ar, diplomacy and the rise of Savoy (1690-1720)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 23). Deux ans plus tard, le *Mercure français* dénombre près de 22 000 hommes dans l'armée lorraine (THION Stéphane, « L'armée du duc de Lorraine en 1627 d'après le Mercure français », *Tercios*, 16 mars 2020, consulté le 4 octobre 2020 : https://www.tercios.fr/2020/03/16/larmee-du-duc-de-lorraine-en-1627-dapres-le-mercure-francais-par-stephane-thion/).

systèmes de défense reposent sur de redoutables places fortes[69], indispensables à la survie d'un État d'entre-deux pouvant, à terme, espérer sortir de sa position de frontière et maintenir une certaine neutralité entre ses voisins.

Les deux hommes, qualifiés de « Grands » par leurs contemporains, sont aussi guidés par une quête d'indépendance. Tous deux rêvent de grandeur : Charles-Emmanuel Ier songe à refonder un royaume d'Arles[70], voire une « grande Bourgogne » englobant Genève et Lyon ; Charles III de Lorraine mobilise un passé lointain pour recréer une Lotharingie[71]. Être champion de la foi catholique a aussi été un levier d'affirmation, ne serait-ce que pour attirer sur eux le regard de toute la chrétienté, notamment de Rome et de l'Empire[72], face au manque d'implication des rois Très Chrétien et Catholique dans la lutte contre les Infidèles. Ils partagent une mission providentielle commune et développent des cultes dynastiques voisins[73]. Leurs duchés s'érigent comme remparts de la « dorsale catholique » face à la diffusion du protestantisme : en 1588-1589, Charles-Emmanuel Ier envahit Saluces pour contenir la poussée des Dauphinois huguenots et protéger l'Italie[74] et tente de reprendre la cité de Calvin, Genève, en 1602 ; Charles III rejoint la Ligue pour contester la succession d'Henri IV, prince protestant, au trône de France, et en profite pour prétendre à la Provence – aussi revendiquée par le duc de Savoie ! – que ses ancêtres tenaient avant 1481[75]. Enfin, comment aspirer à l'indépendance et rester vassal de l'Empereur ? Sans oublier leurs liens avec ce dernier, ils sont amenés à repenser leur place dans le corps germanique qui leur semble de plus en plus étranger[76].

Au XVIème siècle, la Lorraine et le Piémont-Savoie relèvent donc les défis imposés par leur position médiane parfois mise à rude épreuve : diplomatie d'entre-deux, alliances princières, consolidation voire expansion territoriale et affermissement des frontières semblent avoir été

---

[69] Emmanuel-Philibert jette les bases d'une ceinture de forts développée par ses successeurs. Celle-ci est bien visible sur une carte de 1630. Le Piémont-Savoie serait défendu par une quarantaine de places importantes : une du côté de Nice, sept en Savoie et vingt-neuf en Piémont (BMC [Bibliothèque municipale de Chambéry], Cartes et plans de Savoie et de Chambéry, CAR SAV B 000.021, *Carte générale et particulière de la Savoye du Piémont […] dressée par Simon Maupin,* Paris, 1630, 71,5 x 58,6 cm). La Lorraine comprend elle aussi de nombreux châteaux dont certaines places fortes redoutables : Marsal, Sierck, Stenay, Longwy, Bitche ou encore Phalsbourg. Pour un inventaire complet, voir MULLER Quentin, *Le lys face aux armoiries. L'offensive nobiliaire de Richelieu en Lorraine (1632-1642),* mémoire de master 2 soutenu sous la direction d'Anne Motta et de Laurent Jalabert, Nancy, Université de Lorraine, 2019, p. 108-176. Un article issu de ce mémoire a été édité dans JALABERT Laurent (dir.), *Autour de la recherche sur la Lorraine à l'Époque moderne,* Nancy, Annales de l'Est, n°2, 2019.

[70] MICALLEF Fabrice, « Charles-Emmanuel de Savoie, les Alpes et la Provence : les aléas d'un apprentissage géostratégique (1582-1596) », dans GAL Stéphane & Laurent PERRILLAT (dir.), *op. cit.,* p. 245-260.

[71] PERNOT François, « Uchronies lotharingiennes : les projets d'États entre France et Empire du XIe au XXe siècle », dans PERNOT François & Éric VIAL (dir.), *Uchronie : l'Histoire telle qu'elle n'a pas été, telle qu'elle aurait pu être*, Paris, l'Armandier, 2016, p. 109-110.

[72] Lorraine et Habsbourg partageraient la conception d'une Europe catholique dont l'unité résiderait dans la lutte contre l'hérésie protestante (BLED Jean, FAUCHER Eugène & René TAVENEAUX (dir.), *Les Habsbourg et la Lorraine*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1988, 263 p.).

[73] COZZO Paolo, « Les dévotions des Maisons de Lorraine et de Savoie… », *op. cit.* Voir aussi VIGNAL SOULEYREAU Marie-Catherine, « Religion et politique en Lorraine au tournant des XVIe et XVIIe siècles », *Europa Moderna. Revue d'histoire et d'iconologie*, 2010, n°1, p. 60-107, consulté le 16 août 2020 : https://www.persee.fr/doc/emod_2107-6642_2010_num_1_1_847.

[74] Un manifeste italien justifie son action par « la faiblesse des forces du Roi de France », incapables d'assurer l'ordre face « aux hérétiques et ses rebelles » (BnF, it. 1277, *Discorso sopra l'occupamento del marchesato di Saluzzo*, f. 272*r*). Sur l'annexion de Saluces et la lutte contre le protestantisme, se référer à MERLIN Pierpaolo, « Saluzzo, il Piemonte, l'Europa. La politica sabauda dalla conquista del marchesato alla pace di Lione (1601) », dans FRATINI Marco (dir.), *L'annessione sabauda del marchesato di Saluzzo. Tra dissidenza religiosa e ortodossia cattolica. Secc. XVI-XVIII,* Turin, Claudiana, 2004, p. 15-61.

[75] MICALLEF **Fabrice**, « Les usages d'une souveraineté contestée. La maison de Lorraine, le grand-duché de Toscane et les villes de Provence au temps de la Ligue (1589-1595) », *Cahiers de la Méditerranée*, n°86, 2013, p. 53-63.

[76] PERNOT François, *L'Europe « lotharingienne », histoire d'une idée géopolitique. op. cit.*, p. 59.

favorables à l'émergence de deux États en quête d'affirmation. Cependant, des fragilités territoriales demeurent et les duchés restent d'abord deux « tampons » que les Habsbourg ont instrumentalisés pour empêcher tout contact direct avec leur rival. Au siècle suivant, ce rôle est mis à mal par la politique agressive de Louis XIII et de Louis XIV dont la priorité est de déconstruire l'équilibre espagnol.

III – L'épreuve des agressions françaises (XVIIème siècle)

Au XVIIème siècle, les Bourbons se lancent dans de multiples guerres vers l'est où ils font une série de conquêtes et où les Habsbourg entament un lent retrait. La Lorraine et, dans une moindre mesure, le Piémont-Savoie se retrouvent ainsi pris au piège de l'instabilité géopolitique de l'entre-deux.

A – La « bascule » mise à rude épreuve

Jusqu'alors restés dans le giron impérial, les ducs font leur première expérience de la « bascule »[77], une stratégie propre à des « princes du milieu » qui alternent fréquemment leurs alliances entre deux pôles de pouvoir au gré des opportunités afin de se rendre indispensables et ainsi rallier le meilleur parti, entre autres pour assurer leur survie. Faire planer une incertitude permanente sur leur allégeance devient l'un des atouts des Savoie, les Lorraine demeurant globalement fidèles à la famille impériale en dépit de quelques tergiversions sous Charles IV (1625-1675).

Peu avant 1610, l'alliance française s'impose de fait car Henri IV avait prévu un double mariage avec les deux maisons ducales : Victor-Amédée devait épouser son aînée Élisabeth et une infante de Lorraine était promise au futur Louis XIII. Ce faisant, le royaume souhaitait affermir ses droits sur deux territoires frontaliers dont le rattachement, et par conséquent le processus de déconstruction, se pose désormais[78]. Mais le poignard de Ravaillac met fin à ce projet de double alliance.

Son successeur a lui aussi un fort attrait pour les duchés au vu des nombreux voyages effectués à leurs frontières[79]. Cependant, les relations avec Turin et Nancy se compliquent sous le ministériat de Richelieu qui les considère comme des bases d'attaque – et de défense – assurant le passage vers le Rhin et les Alpes, autrement dit en direction des mondes germanique et italien dominés par les Habsbourg[80]. Le cardinal-ministre déteste « Monsieur de Savoie » et « Monsieur de Lorraine » comme il aime les appeler, sans doute pour nier leur titre ducal et ainsi amoindrir leur souveraineté.

---

[77] RUELLE Alexandre, « Le bon roi et le méchant duc ? La rupture diplomatique de 1690 », *Enquêtes*, n°4, septembre 2019, consulté le 7 août 2020 : https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/4350/files/2020/01/E4-2-RUELLE.pdf, p. 4.

[78] De 1607 à 1789, la réunion de la Savoie à la France est envisagée à sept reprises au moins (DUPARC Pierre, « Les projets de réunion de la Savoie à la France aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Revue de Savoie*, numéro spécial du Centenaire 1860-1960, 1960, p. 13-37). Concernant la Lorraine, les projets sont moins nombreux mais bien existants. Le plus connu est le traité de Montmartre (1662), par lequel Charles IV devait céder ses États à Louis XIV en en conservant l'usufruit. Cet accord est par la suite rendu caduc, car contesté dans les deux États.

[79] NORDMAN Daniel, « Louis XIII, roi de guerre et de frontière », dans *1648. La paix de Westphalie. Vers l'Europe moderne*, Paris, Imprimerie nationale, 1998, p. 89.

[80] Sur la politique de Richelieu vis-à-vis du Piémont-Savoie et de la Lorraine : EXTERNBRINK Sven, *Le cœur du monde. Frankreich und die Norditalienischen Staaten (Mantua, Parma, Savoyen) im Zeitalter Richelieus (1624-1635)*, Münster, LIT Verlag, 1999, 406 p. ; VIGNAL SOULEYREAU Marie-Catherine, *Richelieu et la Lorraine*, Paris, L'Harmattan, 2004, 432 p. ; VIGNAL SOULEYREAU Marie-Catherine, « La Lorraine et la France au temps de Richelieu : les substrats de l'enjeu politique et stratégique », dans ABAD Reynal et al. (dir.), *Les passions d'un historien. Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010, p. 1339-1353 ; WEBER Hermann, « Richelieu et le Rhin », *Revue historique*, n°239, 1968, p. 265-280.

Les deux maisons avaient déjà mauvaise presse[81], Richelieu ne se prive jamais de les attaquer : ses *Mémoires* dépeignent ainsi leur goût pour la trahison[82] et déplorent les troubles qu'elles ont voulu susciter en France comme en début 1628, lorsque Charles Ier d'Angleterre envisage de prendre la tête d'une coalition antifrançaise[83], ou en 1632 lorsque Gaston d'Orléans, frère et principal opposant à Louis XIII, est soupçonné d'avoir comploté avec elles[84]. Au-delà d'une simple vengeance, ces arguments justifient les diverses occupations que le Piémont-Savoie et la Lorraine subissent à partir de 1629.

B – Entre humiliations, difficultés et doutes. Les prémices d'une déconstruction ?

Dans les années 1630-1660, la France mène une politique de même inspiration en Lorraine et en Piémont-Savoie dans le but de les vassaliser. D'abord, les ducs sont victimes de multiples vexations. En 1627, la famille de Gonzague s'éteint et Charles-Emmanuel Ier revendique le Montferrat, territoire enclavé en Piémont oriental, avec l'appui de l'Espagne[85]. Or, Louis XIII soutient la succession de son cousin, Charles de Gonzague-Nevers. À l'hiver 1629, le roi franchit les Alpes, défait l'armée ennemie au Pas-de-Suse et impose un traité humiliant : le duc est contraint de céder à titre provisoire la place de Suse et sa vallée (carte 5) avec le « libre passage » pour les troupes qui se rendent en Montferrat[86]. Se crée alors une brèche française dans un Piémont dont la souveraineté est violée. Or, Charles-Emmanuel Ier n'accepte pas d'être traité en vassal. Il continue donc de négocier avec l'ennemi. Exaspéré, Richelieu ordonne à l'armée royale d'envahir la Savoie et le Piémont où Charles-Emmanuel Ier succombe. Son fils Victor-Amédée Ier (1630-1637) hérite d'une situation complexe puisque son duché est occupé. Il n'a pas le choix de son alliance et doit se réconcilier avec la France : en 1632, il se résout à vendre à perpétuité la place de Pignerol – une nouvelle brèche se crée cette fois-ci de façon durable à quarante kilomètres de Turin (carte 5) – et promet de ne pas s'allier aux Habsbourg dont les troupes ne peuvent plus traverser ses États[87]. En parallèle, Charles IV est lui aussi victime de cette politique d'humiliation[88] qui l'amène à s'enfermer dans l'alliance impériale pour « échapper à la France[89] » et à refuser de prêter serment pour le Barrois mouvant, ce qui lui vaut d'être accusé de trahison. Fin 1631, l'armée royale mène une brève expédition punitive aux alentours de Metz qui serait menacée par les impériaux. Militairement défait, le duc se voit imposer deux traités mettant à mal ses libertés : celui de Vic l'oblige à céder le

---

[81] Une harangue du recteur Rose, ancien évêque de Senlis, « conseill[ait] de ne pas [s']arrester au Duc de Savoye, ny au Duc de Lorraine : ce ne sont, en palant par reverance, que des couilles qui ont assez affaire à leur maison » (PASSERAT Jean, *Satyre Ménippée de la vertu du catholicon d'Espagne et de la tenue des Estats de Paris*, 1593, p. 100-101).

[82] Dans le volume 8, il déplore « l'irrésolution de l'esprit du duc de Savoie, faible et rusé, qui donnait toutes sortes d'ouvertures et ne résolvait aucune chose » (RICHELIEU Armand Jean du Plessis de, *Mémoires. 1629 : la succession de Mantoue*, Clermont-Ferrand, Paléo, Vol. 8, 2003, p. 141). De même, le tome 10 tourne en ridicule la témérité de Charles-Emmanuel accusé de duplicité avec l'ennemi espagnol (du même auteur, *Mémoires. Janvier-Juillet 1630 : la diplomatie du duc de Savoie*, Clermont-Ferrand, Paléo, Vol. 10, 2005, p. 53, p. 78, p. 219).

[83] RICHELIEU Armand Jean du Plessis de, *Mémoires. 1628 : le siège de La Rochelle,* Clermont-Ferrand, Paléo, Vol. 7, 2003, p. 6.

[84] RICHELIEU Armand Jean du Plessis de, *Mémoires. 1632 : Gustave Adolphe Roi de Suède*, Clermont-Ferrand, Paléo, Vol. 12, 2006, p. 74.

[85] Le duc s'accorde avec les Espagnols pour occuper conjointement et se partager le Montferrat ; une attention particulière est apportée à la place forte de Casal (« Traité avec les Espagnols, 14 juin 1628 », SOLAR DE LA MARGUERITE Clément, *Traités publics de la royale maison de Savoie…, op. cit.*, p. 333).

[86] BnF, fr. 3711, *Traité de Suse, 11 mars 1629,* f. 106.

[87] BnF, fr. 15884, *Traité de Pignerol du 5 juillet 1632*, f. 121-122.

[88] Cette politique d'humiliation est étudiée à travers la numismatique par FLON Dominique, « Les relations entre France et Lorraine au travers de quelques médailles », dans BONNEFONT Jean-Claude et al. (dir.), *La réunion à la France des duchés de Lorraine et de Bar et ses conséquences*, Vaux, Serge Domini, 2016, p. 17-22.

[89] VIGNAL SOULEYREAU Marie-Catherine, « Le duc Charles IV dans l'exercice de la souveraineté lorraine entre 1624 et 1634, ou comment échapper à la France », dans ROTH François (dir.), *La Lorraine et la France du Moyen-Age à nos jours : relations, différences et convergences*, Senones, Edhisto, 2012, p. 27-39.

fort de Marsal pour trois ans[90] et celui de Liverdun le contraint à abandonner pour quatre ans les places de Stenay et Jametz et, à titre définitif, le comté de Clermont-en-Argonne[91] (carte 6). De même, il ne peut conclure d'accord avec l'ennemi sans le consentement du roi. En quelques mois, sa souveraineté est confisquée par la France qui contrôle désormais le nord-ouest du Barrois. En 1641, toutes ces contraintes sont reprises par le très dur traité de Saint-Germain-en-Laye dont une clause secrète prévoit en outre la destruction des fortifications de Nancy et interdit au duc de résider à Lunéville. Le scenario de Suse se rejoue à l'identique du côté de la Meuse.

Vient ensuite le temps des occupations particulièrement rudes en Lorraine où la situation dégénère en 1633. Soupçonné de duplicité avec l'ennemi, Charles IV voit ses États occupés jusqu'en 1663 (carte 6) : le Barrois – baillages non mouvants compris – est confisqué sans opposition[92] et Nancy tombe. S'ouvre ce que Philippe Martin a appelé une « guerre de Trente Ans[93] ». L'année suivante, Louis XIII s'empare du fort de La Mothe et oblige le duc à abdiquer en faveur de son frère cadet, Nicolas-François, jugé plus favorable à ses intérêts[94]. Ce coup de force n'aboutit pas car Charles IV demeure duc aux yeux de ses sujets, garde une armée[95] et reçoit des subsides de la part des Habsbourg pour reconquérir ses terres[96]. Mais dans les faits, les Français sont supérieurs en nombre et contrôlent les principales places lorraines ; jusqu'à la fin de la guerre, sa vie se résume à une succession d'exils en Franche-Comté et aux Pays-Bas[97]. De son côté, Victor-Amédée Ier n'a guère le choix de son alliance. En 1635, il entre en guerre contre l'Espagne à reculons[98]. Deux ans plus tard, il meurt en pleine campagne militaire et laisse deux fils en bas âge. S'ouvre alors une période de régence péniblement confiée à sa femme Christine[99] et débouchant sur une guerre civile[100] (1638-1642) en Piémont : les frères de Victor-Amédée Ier, Thomas de Carignan et Maurice de Savoie, se rebellent contre l'autorité de la duchesse accusée d'être la marionnette de Louis XIII et se revendiquent « légitimes tuteurs[101] » du jeune duc. Dans ces

---

[90] « Traité de Vic du 31 décembre 1631 », dans *Recueil des traitez de paix, de trêve, de neutralité, de confédération, d'alliance, et de commerce, faits par les rois de France avec tous les princes et potentats de l'Europe, et autres, depuis près de trois siècles,* Paris, Frédéric Léonard, 1693, (non paginé). S'ensuit un article séparé qui lui interdit de s'allier aux ennemis sans le consentement du roi de France et l'oblige à refuser aux troupes impériales tout passage à travers ses États (*Idem*).

[91] « Traité de Liverdun du 26 juin 1632 », dans *Recueil des traitez de paix…, op. cit.*

[92] VIGNAL SOULEYREAU Marie-Catherine, « La Lorraine méridionale au temps de Richelieu : construction et déconstruction », *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, n°21, 2010, p. 22. Dans ses *Mémoires,* Richelieu écrit : « Par ce moyen les Lorrains, qui demeuraient toujours en leurs cœurs aliénés du Roi, par la créance qu'ils avaient de retourner sous l'obéissance du duc Charles, commencèrent à s'adoucir, et quitter cette aversion naturelle, regardant le Roi comme le prince souverain sous la sujétion duquel ils devaient vivre et mourir » (RICHELIEU Armand Jean du Plessis de, *Mémoires. 1634 : la Confiscation du duché de Lorraine*, Clermont-Ferrand, Paléo, Vol. 14, 2006, p. 68-69).

[93] MARTIN Philippe, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine (1631-1661)*, Metz, Serpenoise, 2002, 350 p.

[94] En 1641, Richelieu retente en vain de faire abdiquer Charles IV.

[95] FULAINE Jean-Charles, *Le Duc Charles IV de Lorraine et son armée*, Metz, Serpenoise, 1997, 310 p.

[96] *Ibid.*, p. 119.

[97] Le duc se plaît notamment à Bruxelles où il vit diverses histoires d'amour et frasques financières. Henri de Beauvau, futur gouverneur de Charles V, raconte un de ses séjours dans *Mémoires du marquis de Beauvau pour servir à l'Histoire de Charles IV Duc de Lorraine & de Bar,* Cologne (F), Pierre Marteau, 1691, p. 88-92.

[98] Le traité d'alliance avec la France n'est signé qu'en juillet 1635 alors que celle-ci multiplie les offres depuis le début de l'année. Se référer aux documents des manuscrits suivants : BnF, fr. 15914 et AAE, CP, Sardaigne, 23.

[99] BnF, Dupuy, 538, *Patentes de Madame de Savoie pour le serment au duc de Savoie, son fils, 27 décembre 1637*, f. 110*r*.

[100] Sur la guerre civile, TESAURO Emmanuel, *Origine delle guerre civili del Piemonte,* Cologne (IT), G. Pindo, 1673, 136 p. Récemment, cette période a été revue par la thèse de BLUM Anna, *La diplomatie française en Italie à l'époque de Richelieu et de Mazarin. « Les sages jalousies »*, Paris, Garnier, 2014, p. 97-132 ; et IEVA Frédéric, « Le Piémont entre la Régence et la Guerre civile. Deux conseillers de la cour de Christine : Pierre Monod et Philippe d'Aglié », dans FERRETTI Giuliano (dir.), *De Paris à Turin Christine de France duchesse de Savoie*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.105-120. Enfin, pour une interprétation non dynastique de la guerre, voir CERUTTI Simona, *La ville et les métiers. Naissance d'un langage corporatif (Turin, 17e-18e siècles),* Paris, EHESS, 1990, 258 p.

[101] BnF, Dupuy, 538, *Manifeste dei Principi Cardinale et Tomaso di Sauoia legitimi Tutori di Sua Altezza Reale, Asti, 15 juin 1639,* f. 167-169.

conditions, la maison de Savoie conserve avec difficulté son indépendance vis-à-vis de la France[102] qui en profite pour affermir son influence sur les Alpes et pour multiplier les traités lui livrant diverses places jusqu'à la paix avec l'Espagne[103]. Comme le remarque Domenico Carutti, le duché échappe à une nouvelle annexion française mais entre désormais en « vasselage[104] ». À cela s'ajoute la présence des Espagnols dans la région de Verceil (carte 5).

L'occupation perdure vingt-cinq années tant du côté des Alpes comme de l'entre Meuse-et-Rhin. En effet, en 1648, les duchés sont lésés par les négociations de Münster en Westphalie, puisque la France y obtient enfin l'officialisation de l'annexion de Pignerol et des Trois-Évêchés[105]. Ils demeurent donc sous contrôle étranger jusqu'à la paix des Pyrénées qui, en 1659, met fin à la guerre franco-espagnole : ils sont évacués, à l'exception du comté de Clermont, de Stenay, Dun-sur-Meuse, Jametz et Moyenvic réunis au royaume et du Barrois[106] confisqué jusqu'en 1661[107]. Est aussi prévu un libre passage pour que les troupes françaises puissent rejoindre l'Alsace en cours d'acquisition[108]. Il faut attendre deux ans pour que le traité de Vincennes précise l'itinéraire de ce chemin ininterrompu de 2,5 kilomètres de large, de Verdun à Phalsbourg *via* Metz[109] (carte 6). Cette dernière devient le cœur du dispositif militaire français dans l'Est. Charles IV rentre à Nancy mais un dernier bras de fer l'attend : en 1663, l'armée royale s'empare de Marsal qu'il devait restituer conformément aux traités. La sortie de guerre est plus longue et pénible en Lorraine. Ainsi, au début des années 1660, les duchés peuvent enfin envisager le retour de la paix et la fin d'éprouvantes occupations ayant mis leur indépendance à rude épreuve.

---

[102] EXTERNBRINK Sven, « Conserver la souveraineté. Le duché et l'alliance française pendant la guerre de Trente Ans, 1635-1659 », dans FERRETTI Giuliano (dir.), *L'État, la cour et la ville. Le duché de Savoie au temps de Christine de France (1619-1663)*, Paris, Garnier, 2017, p. 145-166.

[103] Par exemple, en vertu du traité de Valentin de 1645, Ceva, Coni, Verrue, Asti, Carmagnole, Demonte ou encore Santhià sont tenues par des garnisons françaises jusqu'à la paix avec l'Espagne (AAE, CP, Sardaigne, 38, *Traité du Valentin, 3 avril 1645,* f. 330*v*-332*r*).

[104] CARUTTI Domenico, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia (1601-1663)*, Rome, Fratelli Bocca, Vol. 2, 1876, p. 364.

[105] « Traité de Munster du 24 octobre 1648 », dans VAST Henri (éd.), *Les grands traités du règne de Louis XIV*, Paris, Alphonse Picard et fils, Vol. 1, 1893, p. 10. Ces territoires sont cédés par l'Empereur en tant que suzerain des villes d'Empire et du Piémont.

[106] « Traité des Pyrénées du 7 novembre 1659 », dans *ibid.,* p. 130-133. Voir entre autres les articles 62 à 65 et 69.

[107] La France ne pouvait garder indéfiniment le Barrois sans prendre le risque de violer le testament René II en vertu duquel ses successeurs sont « défend[us] de désunir à l'avenir les Duchés de Lorraine & de Bar » (« Testament du duc René II, 25 mai 1506 », éd. par CALMET Augustin, *Histoire de Lorraine, qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'de Trêves, & dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules, jusqu'à la Cession de la Lorraine, arrivée en 1737 inclusivement,* Nancy, A Leusere, Vol. 5, 1754, p. 449).

[108] Sur l'annexion de l'Alsace, SIAT Jeannine & Georges LIVET, *Histoire du rattachement de l'Alsace à la France*, Le Coteau, Horvath, 1987, 239 p.

[109] « Traité de Vincennes du 28 février 1661 », dans *Recueil des traitez de paix…*, *op. cit.*

Carte 5. Le Piémont-Savoie échappe au carcan français (XVIIe siècle)

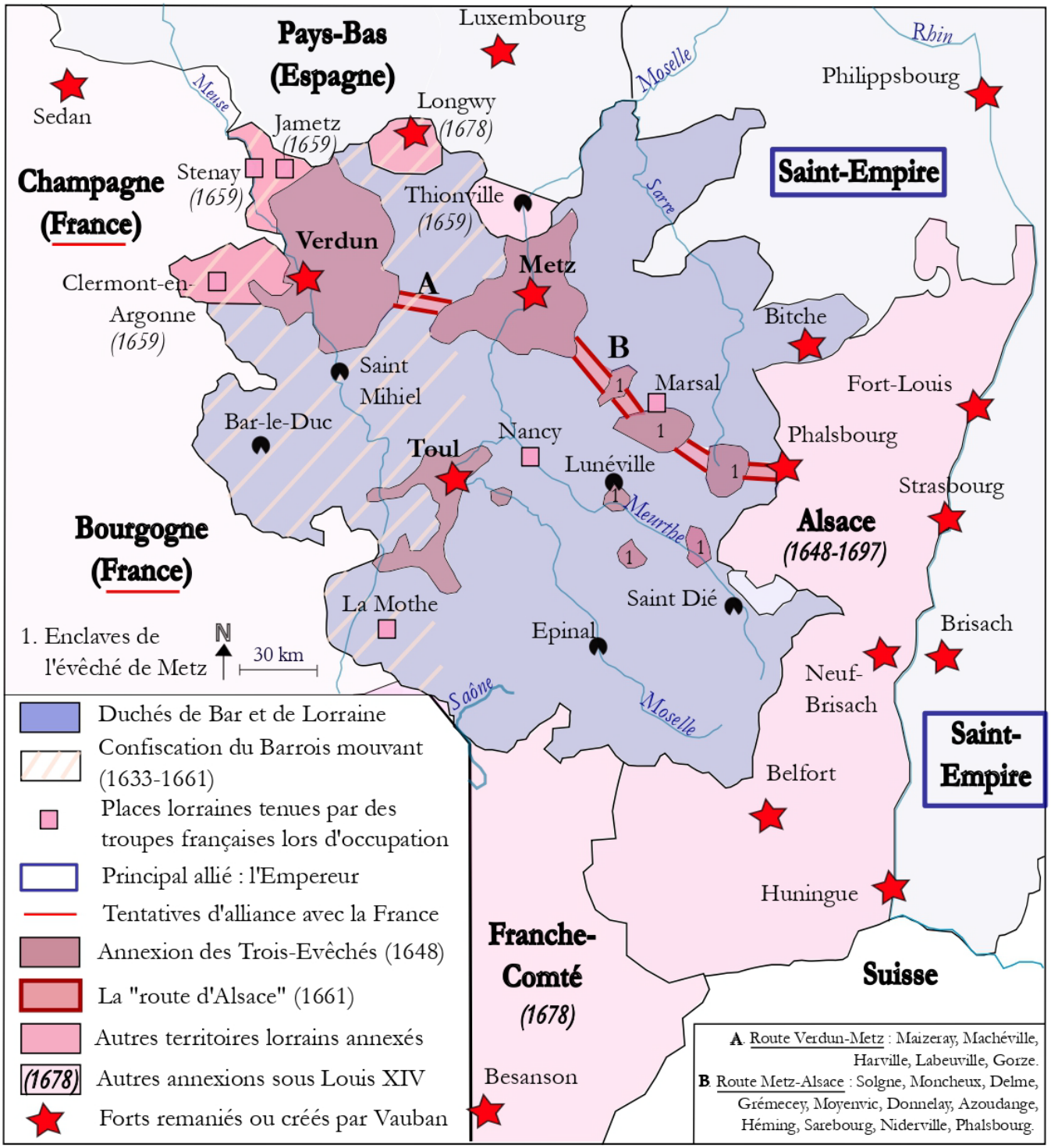

Carte 6. La Lorraine désormais prisonnière d'un solide étau français (XVIIe siècle)

Que conclure de ces occupations ? Le Piémont semble avoir été moins accablé par l'expansionnisme français que la Lorraine provisoirement – ou partiellement ? – déconstruite pour plusieurs raisons.

D'abord, le bilan démographique et économique est catastrophique tant les malheurs liés aux passages des soldats sont importants[110], surtout dans les années 1630, période durant laquelle la guerre civile aurait pu mettre un terme à l'existence du Piémont. La misère et la mort[111] se voient sur les gravures de Jacques Callot[112], tandis que les plans anciens mettent en scène des paysages « délités, ruinés, appauvris et parfois effondrés »[113]. Cette déconstruction s'inscrit aussi dans le patrimoine local, Richelieu faisant démanteler une partie des forts de la région[114].

Ensuite, sur le plan territorial, la Lorraine est plus facile à annexer que le Piémont-Savoie car elle est désormais enchevêtrée dans le royaume ; elle est devenue un « tampon » menacé, diminué et mis en lambeaux par les annexions françaises successives de 1648, 1659 et 1661 – du côté des Alpes, seule la vallée de Pignerol a été acquise. Une fois que Louis XIV a mis un pied en Alsace, le contrôle de la Lorraine devient sa priorité pour assurer la continuité territoriale de son royaume. De même, le Rhin, bien plus proche de Paris que les lointaines Alpes, obnubile les politiques de l'époque ; il est la frontière à atteindre pour assurer la sécurité du côté de l'Empire[115]. Ainsi s'explique la « route d'Alsace » coupant la Lorraine en plein cœur d'ouest en est. Nancy devient enclavée, la France n'étant qu'à vingt-cinq kilomètres depuis Toul et cinquante-cinq depuis Metz ! De même, les traités de 1659-1661 démantèlent le complexe militaire lorrain : les défenses de la capitale sont rasées, alors que la citadelle de Turin est rendue intacte en 1657[116]. Bref, les enjeux géostratégiques du côté du Rhin sont pour l'instant jugés plus importants que de celui des Alpes.

Enfin, sur le plan politique, Charles IV pâtit plus de l'agressivité française que ses homologues piémontais qui, dès 1631, ont accepté l'alliance française pour garder un semblant d'indépendance. En effet, il choisit par conviction le camp Habsbourg, donc celui de la guerre qui n'était probablement pas la meilleure alternative puisque cela lui coûte trente ans d'exil, achevé en prison[117] ! Ce sont de graves atteintes à sa souveraineté que la maison de Savoie n'a pas encore connues, sans doute parce qu'elle est mieux protégée derrière les Alpes. Or, rappelons-le, le souverain est le ciment d'une monarchie composite calquée sur le modèle politique de l'Empire. Certes, ses sujets lui restent en partie fidèles[118], notamment dans les campagnes où s'organise une

---

110 GABER Stéphane, *La Lorraine meurtrie : les malheurs de la guerre de Trente Ans*, [1971], Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1991, 108 p.

111 La ponction démographique aurait été de l'ordre des deux tiers de la population selon LAPERCHE-FOURNEL Marie-José, *La population du duché de Lorraine de 1580-1720,* Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1985, 236 p.

112 En 1633, Jacques Callot fait éditer dix-huit eaux-fortes sous le nom des *Grandes misères de la guerre.* La bibliothèque municipale de Lyon a numérisé ces gravures, consultées le 15 septembre 2020 : https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO01001THM0001_callot.

113 HUSSON Jean-Pierre, « Construction et déconstruction des espaces lorrains (1552-1698) », dans COPPÉE Florian & Alexandre RUELLE (dir.), *Cahiers d'Agora*, *op. cit.,* consulté le 29 août 2020.

114 Quentin Muller a recensé quarante-six châteaux lorrains détruits qui ne retrouveront plus par la suite leurs anciennes fonctions. S'ajoutent cinquante-deux autres édifices qui ont subi divers dégâts : MULLER Quentin, *Le lys face aux armoiries*, *op. cit.*, p. 108-176.

115 BOUVET Cyril, *Le concept de frontières naturelles en France sous l'Ancien Régime (1444-1793) : mythes et réalités,* thèse de doctorat soutenue sous la direction de François Pernot, Cergy, Université de Cergy-Pontoise, 2018, 655 p.

116 Archives départementales de Savoie [ADS], 2B 40, *Lettre de la duchesse au sénat de Savoie, 10 février 1657, Turin,* n°43.

117 En 1654, ses alliés espagnols l'ont arrêté à Bruxelles puis emprisonné au château de Tolède jusqu'en 1659 car ils le soupçonnaient de négocier en secret avec la France. Sur ce sujet, RIOCOUR Nicolas Du Boys, *Histoire de l'emprisonnement de Charles IV, Duc de Lorraine, détenu par les Espagnols dans le Château de Tolède,* Cologne, Marteau, 1688, 132 p.

118 Dans ses *Mémoires*, Henri de Beauvau écrit à propos du retour de Charles IV à Nancy en 1663 : « Il [le duc] se radoucit beaucoup se voyant accueilli avec une espece d'adoration, tant les Ducs de Lorraine ont été de tout temps aimez de leurs peuple » (BEAUVAU Henri de, *op. cit.*, p. 243). Anne Motta a montré que cet attachement aux ducs ne devait pas cacher certaines divisions dans une noblesse déçue et blessée (MOTTA Anne, « Les Lorrains s'inclinent devant la France : le serment de l'automne 1634 », *Annales de l'Est*, n°2, 2011, p. 181-200 ; de la même auteure, « Le

résistance et où ses brèves apparitions sont acclamées[119]. Plus rude qu'en Piémont-Savoie, l'occupation en Lorraine n'a pourtant pas été totale car l'État persiste à travers l'armée ducale comprenant généralement plus de 14 000 hommes[120]. Mais, dans les faits, la présence française y fait foi d'autorité.

C – Vers une indépendance retrouvée ?

Louis XIV s'intéresse de près aux duchés qui tiennent une place particulière dans sa politique extérieure. Comme l'a montré Phil McCluskey, à chaque guerre, il les occupe de façon pragmatique afin de mieux protéger son royaume[121]. Ces « provinces-frontières » demeurent donc victimes d'une politique agressive entreprise un demi-siècle plus tôt.

La pression française s'accroît d'abord du côté de Nancy, que les Bourbons peinent toujours à rallier à leur cause. Dès 1670, s'ouvre une nouvelle période d'occupation qui dure vingt-sept ans, bien que moins accablante que la précédente. Charles IV et ses successeurs sont contraints à l'exil, cette fois à Vienne du fait de leur proximité avec l'Empire. En 1678, lors de la paix de Nimègue, Charles V (1675-1690)[122] ne réussit pas à recouvrer ses terres que Louis XIV refuse de rendre et Longwy est annexée sans difficulté car l'Empereur défend mollement ses intérêts. Les circonstances lui sont d'autant plus défavorables que le roi resserre son étau sur la Lorraine avec l'annexion de la Franche-Comté et l'érection de la « ceinture de fer » de Vauban, le long de la frontière nord-est du royaume[123] (carte 6). Toute diplomatie d'entre-deux devient impossible.

Lors de la décennie suivante, le Piémont-Savoie est à son tour victime de l'hégémonie louis-quatorzienne. Dès 1681, Versailles propose au duc de Mantoue de lui acheter la redoutable place de Casal, un des verrous du Pô en face de la région de Verceil. La vente est actée l'année suivante. Dès lors, la France remet un pied dans la plaine padane et Turin est prisonnière d'un solide étau. Sur les conseils de Vauban, le gouverneur de la place, Catinat, fait restaurer les défenses de la ville. Cette acquisition entraine une autre contrainte : le passage des troupes françaises en Piémont pour rejoindre Casal depuis Pignerol (carte 5). À terme, la France pourrait réclamer une route militaire semblable à celle d'Alsace ! Par la suite, survient une série d'accrochages : la répression des Vaudois après la révocation de l'édit de Nantes, le séjour à Venise du duc en 1687, la « Glorieuse rentrée » ou encore l'arrivée de l'ambassadeur Rébénac à Turin à l'automne 1689[124]. Le roi en attend toujours plus de son neveu qu'il finit par indisposer.

Les années 1690 semblent synonymes de liberté retrouvée pour les deux duchés qui rejoignent la Ligue d'Augsbourg, nouvelle coalition antifrançaise chapeautée par Vienne et Londres. Charles V a joué un rôle décisif dans l'adhésion de Victor-Amédée II (1684-1730) à la coalition en facilitant son rapprochement avec l'Empereur[125]. En juin 1690, Turin récupère une certaine autonomie en rompant avec Versailles mais ce revirement a de sérieuses conséquences pour le duc : la Savoie et

---

traité de Montmartre (6 février 1662) : résonances et dissonances au sein de la noblesse lorraine », dans ROTH François (dir.), *La Lorraine et la France, op. cit.*, p. 41-51 ; et toujours d'Anne Motta, « Conflits d'honneur : (in)fidélités nobiliaires dans la Lorraine ducale (1624-1675) », dans DRÉVILLON Hervé & Diego VENTURINO (dir.), *Penser et vivre l'honneur à l'époque moderne,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p. 201-217).

119 BOGDAN Henry, *La Lorraine des ducs*, op. *cit.*, p. 168-169.

120 FULAINE Jean-Charles, *Le Duc Charles IV*, *op. cit.*, p. 283.

121 MCCLUSKEY Phil, *Absolute monarchy on the frontiers: Louis XIV's military occupations of Lorraine and Savoy*, Manchester & New York, Manchester University Press, 2013, 226 p.

122 Sur le règne encore trop méconnu de Charles V, voir JALABERT Laurent, *Charles V de Lorraine ou la quête de l'État (1643-1690)*, Metz, Paraiges, 2017, 580 p.

123 Jusque dans les années 1690, Vauban modernise de nombreuses places en Lorraine et en Alsace, et en crée d'autres comme Neuf-Brisach et Longwy (CORNETTE Joël, *Atlas de l'histoire de France (481-2005),* Paris, Belin, 2012, p. 130).

124 Sur ces coups de forces, RUELLE Alexandre, « Le bon roi et le méchant duc ? La rupture diplomatique de 1690 », *op. cit.,* p. 6-7.

125 BnF, Clairambault, 285, *Réflexions politiques sur la rupture avec le duc de Savoie par Saint-Evremont, 1690,* f. 73.

le comté de Nice sont occupés[126], tandis que le Piémont devient un vaste champ de bataille. En parallèle, la pression militaire se renforce car Vauban remanie plusieurs places delphino-provençales et construit la citadelle de Mont-Dauphin[127] (carte 5). La situation devient vite insoutenable pour Victor-Amédée II, d'autant que ses alliés le délaissent. Ainsi, en 1696, il n'a d'autre choix que de signer une paix séparée avec la France qui lui rend Pignerol[128]. Dans l'immédiat, cette volte-face paie puisqu'elle met fin à une brèche française en Piémont, brèche vieille de soixante-dix ans, et laisse penser à une indépendance retrouvée. Mais, à terme, le duc s'attire la méfiance des puissances européennes qui le perçoivent comme un traître incorrigible, lâche et perfide[129]. De son côté, Léopold Ier (1690-1729) peut compter sur le soutien de l'Empereur, son oncle et parrain auprès duquel il a grandi. Il le sert d'ailleurs en prenant le commandant de l'armée du Rhin en 1697. Cette année-là est signé le traité de Ryswick obligeant Louis XIV à évacuer les duchés lorrains en contrepartie de l'Alsace dont l'annexion est enfin achevée.

Doit-on conclure à l'échec de la politique frontalière de Louis XIV ? Probablement pas. Ce dernier n'avait alors pas vocation à annexer les duchés occupés, quand bien même il a pu le laisser entendre en prenant le titre de « comte de Nice[130] » ou en s'adressant à ses « sujets[131] » savoyards. D'ailleurs, Vauban lui conseille de se contenter de les entretenir dans sa dépendance et d'en faire de simples satellites faisant écran avec l'Empire[132]. En face, la quête d'indépendance des États lorrains et piémontais paraît terne, car ils n'ont retrouvé qu'un semblant de liberté : le succès de la « bascule » de Victor-Amédée II est mitigé puisqu'il revient dans le giron français qu'il avait quitté au prix de lourds sacrifices ; Léopold Ier récupère enfin les terres familiales mais celles-ci sont totalement encerclées par des territoires français – Bourgogne à l'ouest, Franche-Comté au sud, Alsace à l'est et Longwy-Thionville au nord (carte 6). La pression militaire n'a jamais été aussi forte. Il devient difficile de qualifier la Lorraine de territoire d'entre-deux au sens strict du terme, car enclavée dans le royaume, alors que le Piémont-Savoie reste au contact direct des deux puissances rivales.

Le XVIIe siècle est décisif dans la construction de ces duchés victimes des poussées françaises dans l'Europe lotharingienne où l'influence impériale est en net recul[133]. Tous deux s'affirment avec difficulté et demeurent des puissances moyennes en devenir : de « terres du milieu » capables de jouer sur la rivalité franco-Habsbourg, ils sont désormais une proie de l'expansionnisme français et montrent des fragilités accrues au fil des occupations. L'existence des États lorrains est mise à rude

---

126 Ces occupations sont moins ressenties qu'en Lorraine. Du moins, Savoyards et Niçois collaborent facilement avec l'occupant et semblent peu fidèles à leur souverain (RUELLE Alexandre, « Ennemies ou amies ? Les troupes d'occupation en Savoie et à Nice (1690-1815) », dans EL GAMMAL Jean & Laurent JALABERT (dir.), *L'étranger, ami ou ennemi ? Tension*s, *échanges et sensibilités de l'Antiquité à nos jours*, Annales de l'Est, numéro spécial, 2019, p. 123-144).

127 CORNETTE Joël, *Atlas de l'histoire de France (481-2005), op. cit.*, p. 130.

128 AAE, CP, Sardaigne, 95, *Traité de Turin du 29 août 1696,* f. 86*r*

129 *Mémoires de Monsieur D. F. L., touchant ce qui s'est passé en Italie entre Victor-Amédée II, duc de Savoye, et le roi Très Chrétien ; avec le détail de la conduite que Son Altesse Royale a tenue à l'égard des alliés durant le cours de cette guerre, et les particularités du traité qu'elle vient de conclure avec la France,* Aix-la-Chapelle, Steenhuysen, 1697, p. 67.

130 CHAUMET Pierre-Olivier, *Louis XIV « Comte de Nice ». Etude politique et institutionnelle d'une annexion inaboutie (1691-1713),* Nice, Serre, 2006, 368 p.

131 ADS, 2B 21, *Déclaration du Roy au Sénat et la Chambre des Comptes de Savoie, 17 janvier 1691,* p. 1.

132 « Que si tout cela [les conquêtes de Louis XIV] pouvait se ranger ensemble, il y aurait de quoi composer un royaume considérable, à joindre que la Lorraine et la Savoie seront d'ici en avant dans notre dépendance de manière à ne pouvoir s'empêcher d'être toujours dans nos intérêts » (VAUBAN Sébastien le Prestre, « Fragment d'un mémoire au roi du 24 juillet 1696 », dans VIROL Michèle (éd.), *Les oisivetés de Monsieur de Vauban ou ramas de plusieurs mémoires de sa façon sur différents sujets,* Seyssel, Champ Vallon, 2007, p. 422).

133 En témoigne la lâcheté des rapports que les Savoie entretiennent avec l'Empire : SCHNETTGER Matthias, « La maison de Savoie et le Saint-Empire à l'époque moderne », dans FERRETTI Giuliano (dir.), *De Paris à Turin Christine de France duchesse de Savoie*, *op. cit.,* p. 121-140 ; SCHNETTGER Matthias, « Des rapports distants. La maison de Savoie et les Habsbourg d'Autriche pendant la guerre de Trente Ans », dans FERRETTI Giuliano (dir.), *L'État, la cour et la ville*, *op. cit.*, p. 123-144.

épreuve en raison des objectifs français, de leur situation géopolitique précaire et de leur configuration territoriale très hétérogène. Ce début de déconstruction laisse supposer que, si les divergences étaient jusqu'alors peu visibles, les deux maisons ducales commencent à prendre des chemins différents[134] conformément à l'évolution de leur situation géopolitique respective.

IV – L'échec de deux projets géopolitiques ambitieux (XVIIIème siècle)

Au lendemain de la paix de Ryswick, les puissances européennes préparent la succession de Charles II d'Espagne, né de santé fragile et stérile. Louis XIV élabore, principalement avec Londres et Vienne, divers traités de partage[135] de l'empire espagnol qui mettent en concurrence les ducs. En effet, il était prévu d'attribuer à Léopold Ier le Milanais tant convoité par Victor-Amédée II. Le Roi-Soleil avait tout intérêt à attribuer Milan à un prince qui n'est pas possessionné en Italie pour éviter la formation d'un vaste État padan susceptible de représenter une menace du côté des Alpes[136]. Le 16 juin 1700, le Nancéen accepte de lui céder ses États en échange de la Lombardie. À Turin, on regrette amèrement ce choix car Léopold Ier n'a aucun droit dessus, ni même ne la revendique[137]. Cependant, sur son lit de mort, Charles II refuse de morceler son empire et désigne Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, comme son unique successeur. Ainsi, la Lorraine garde son indépendance mais elle se retrouve vite, comme le Piémont-Savoie, au cœur de la guerre de succession d'Espagne (1701-1713) qui bouleverse la carte politique du continent.

A – Duc *versus* roi ? Trajectoires contraires

Dès le début de la guerre, Louis XIV s'intéresse de près aux duchés. D'un côté, Victor-Amédée II songe à déserter le camp français qu'il juge lui être défavorable[138]. En 1703 et 1704, il se rapproche de l'Empereur qui lui promet des agrandissements vers l'est – Montferrat et territoires lombards[139] –, puis de la reine d'Angleterre qui lui garantit les Escartons d'Oulx et de Pragelas de sorte que « ledit Montgenevre serve de barriere contre la France »[140] pour sa « seureté ». Il rejoint ainsi les rangs de la Grande Alliance. Furieux, Louis XIV fait désarmer son armée et envahit ses États qui connaissent une occupation plus rude que les précédentes[141]. L'affront est intolérable pour le duc dont la souveraineté est de nouveau violée. En réponse, il rédige un manifeste par lequel il justifie la « bascule » comme une pratique indispensable à sa survie, afin de « n'estre point mangée par le Chien ny dechirée par le loup »[142], métaphore désignant ses deux voisins expansionnistes. De son côté, Léopold Ier reste autant que possible à l'écart de la guerre, mais les troupes françaises s'installent à Nancy dès 1702 et le contraignent indirectement à s'exiler non loin dans le château de

---

134 Guiliano Ferretti explique cette divergence par le fait que, contrairement à la Lorraine, le Piémont-Savoie s'est doté « d'une nouvelle structure étatique apparue au XVIIe siècle qui les fit évoluer de territoire tampon à État intermédiaire » (FERRETTI Guiliano, « La politique italienne de la France et le duché de Savoie au temps de Richelieu », *XVIIe siècle,* n°262/1, 2014, p. 19).

135 Sur ces partages, LEGRELLE Arsène, *La diplomatie française et la succession d'Espagne*, Gand, F.-L. Dullé-Plus, Vol. 1 à 3, 1888-1890, 530 p., 717 p. et 751 p.

136 AAE, CP, Sardaigne, 106, *Lettre de Phélyppeaux à Louis XIV, Turin, 31 juillet 1700,* f. 70*r*.

137 ASTo, Corte, N. Inghilterra, m. 2, fasc. 11, *Instruction au comte de la Tour pour son voyage en Angleterre, 9 juillet 1700*.

138 En 1701, Louis XIV s'assure de l'alliance piémontaise en arrangeant le mariage de Philippe V avec Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, fille du duc, et en imposant à ce dernier un traité contraignant qui l'oblige à mobiliser d'importants contingents pour la défense du Milanais (AAE, Mémoire et documents [MD], Sardaigne, 7, *Traité d'alliance, Turin, 6 avril 1701,* f. 53).

139 AAE, CP, Sardaigne, 113, *Traité entre l'Empereur et le duc de Savoie du 8 novembre 1703,* f. 200-201.

140 ASTo, Corte, MP, N. Inghilterra, m. 3, fasc. 13, *Articles secrets du traité de Turin, 4 août 1704*.

141 BECCHIA Alain, « Les coûts de l'occupation française de la Savoie (1703-1713) », dans PERRILLAT Laurent (dir.), *Couronne royale,* Annecy, Académie salésienne, 2013, p. 13-39.

142 AAE, CP, Sardaigne, 113, *Information publique des justes motifs qui ont obligé Son Altesse Royale de Sauoye de quitter le party de la France et de l'Espagne […], 1703,* f. 370*v*. Il ajoute que le parti impérial est « plus conuenable et necessaire a [sa] souueraineté (*Ibid*., f. 372*v*).

Lunéville.

Par la suite, les deux familles prennent des chemins différents et entrent de nouveau en compétition. En 1707-1708, en vertu des promesses faites par l'Empereur, le Piémont s'agrandit de territoires lombards – Alexandrie, Lomelline et Valsesia – évacués par les franco-espagnols puis du Montferrat (carte 7). Ce dernier est revendiqué en vain par Léopold Ier en tant que plus proche parent du dernier duc de Mantoue[143]. Pire, le sort s'acharne sur le duc qui, à partir de 1709, se risque à un jeu dangereux : il profite des revers militaires essuyés par Louis XIV pour s'allier à Vienne dans l'espoir de bâtir une grande Lorraine étendue à l'Alsace, voire au Luxembourg et à la Franche-Comté[144]. Le rêve prend fin après la bataille de Denain : le roi le met au pas et fait du duché une terre de passage sous sa tutelle.

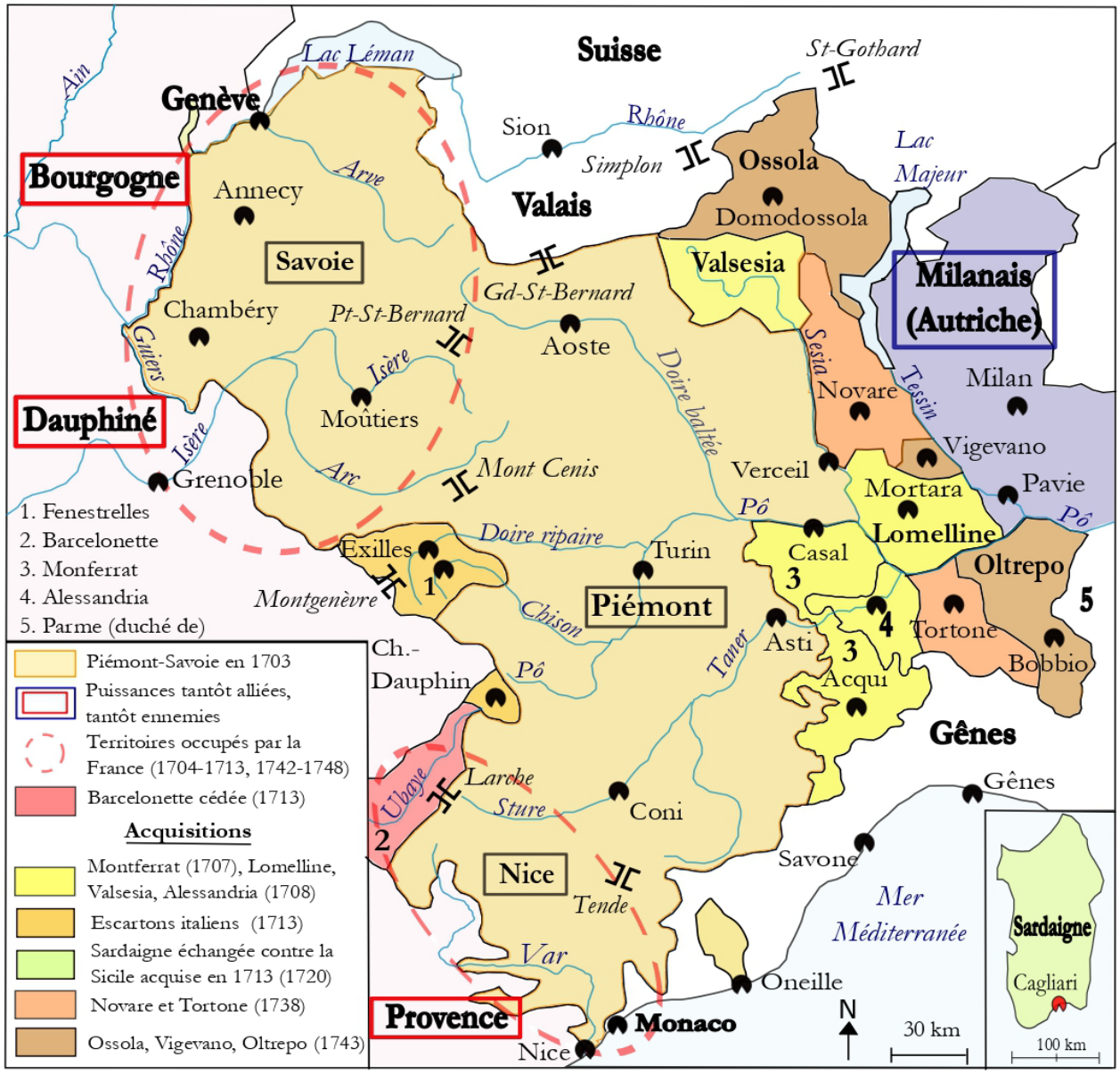

Carte 7. Un Piémont expansionniste, maître des Alpes et tourné vers Milan (1703-1748)

143 L'Empereur lui promet le duché de Teschen en Silésie qu'il obtient finalement en 1722.

144 PERNOT François, « Le duc de Lorraine dans la recomposition géopolitique », dans BÉLY Lucien, HANOTIN Guillaume & Géraud POUMARÈDE (dir.), *La diplomatie-monde Autour de la paix d'Utrecht. 1713*, Paris, A. Pedone, 2019, p. 329-342.

Le congrès d'Utrecht (1712-1713) confirme l'impact du jeu des alliances dans les trajectoires contraires des deux maisons ducales. Victor-Amédée II y dépêche des ambassadeurs[145] et bénéficie de l'appui de l'Angleterre qui contraint Louis XIV à renoncer à ses derniers territoires italiens, à savoir les Escartons de Château-Dauphin, d'Oulx et de Pragelas (carte 7). S'érige alors un solide « État-barrière » structuré autour du Montgenèvre, dernier grand col qui lui échappait, et protégé par le complexe militaire d'Exilles-Fenestrelles verrouillant les Alpes que les armées françaises ne parviennent plus à franchir. Cette tendance ascendante se renforce avec l'acquisition du royaume de Sicile que Londres offre au duc pour satisfaire ses prétentions royales[146] – certains souverains lui avaient déjà accordé le *trattamento reale*[147]. Son couronnement à Palerme est un rendez-vous européen où se retrouvent tous les princes du continent[148] et lors duquel il goûte aux fastes royaux auxquels avaient rêvés ses ancêtres. Toutefois, cette monarchie reste soumise aux aléas du jeu européen qui, quelques années plus tard, l'oblige à se défaire de la Sicile en échange de la Sardaigne[149].

En revanche, la Lorraine ne parvient pas à transcender son statut de « tampon » et poursuit sa trajectoire descendante. Son échec résulte d'une politique d'entre-deux mal contrôlée, quand bien même le duc semblait en mesure de tenir une « position de médiateur[150] » entre France et Empire. La « bascule » n'est donc pas un gage de réussite pour un État médian aspirant à l'indépendance. Léopold Ier s'est perdu dans la mauvaise alliance : il n'a pu être représenté à Utrecht car l'Empereur a choisi de poursuivre les combats, donc n'a pas pris part aux négociations. Or, selon Jean-Baptiste Audiffret, ambassadeur français à sa cour, il a de réelles ambitions et se déclare prêt à renoncer au Montferrat[151] en contrepartie du titre d' « Altesse Royale[152] », titre que les Savoie se sont octroyés en 1633[153]. Cette requête passe inaperçue faute d'être soutenue par une puissance extérieure. Léopold Ier demeure donc un prince de second rang auquel il n'est plus permis de rêver à un État souverain quand son homologue piémontais intègre le microcosme des têtes couronnées.

Ainsi, le fossé se creuse entre les duchés. Dans ses *Mémoires*, Saint-Simon, mémorialiste de Louis XIV, compare la Lorraine à un « pays isolé, enclavé, ouvert », à la merci de la France et présente le Piémont-Savoie comme un « état à part, indépendant, sans sujétion[154] » capable de tirer

---

145 Sur la diplomatie piémontaise à Utrecht, se référer à MELANO Giancarlo & Gustavo MOLA DI NOMAGLIO (dir.), *Utrecht 1713. I trattati che apprirono le porte d'Italia ai Savoia,* Turin, Centro Studi Piemontesi, 2014, 747 p.

146 Sur ce sujet, ORESKO Robert, « The House of Savoy in search for a royal crown in the seventeeth century », dans ORESKO Robert, GIBBS Graham C. & Hamish SCOTT (dir.), *Royal and republican sovereignty in early modern,* Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 272-350.

147 L'empereur (1681) puis les rois d'Espagne (1690), de France (1696) et d'Angleterre (1699) accordent aux ambassadeurs piémontais la qualité de représentants des « têtes couronnées ». Voir les documents suivants : AAE, MD, Sardaigne, 4, *Mémoire de ma Régence par Madame Royale de Savoye [vers 1680],* f. 6*v* ; AAE, CP, Sardaigne, 93, *Memoire des affaires pendant l'ambassade du comte de Rebenac, Turin, juin 1690,* f. 112*v* ; ASTo, Corte, MP, N. Francia, m. 17, fasc. 16, *Instrutione a voi Marchese Terrero [...] per il vostro viaggio in Francia, 1697* ; *Ibid.*, N. Inghilterra, m. 2, fasc. 10, *Instruction à vous comte de Prela pour vôtre voyage en Angleterre, 9 mars 1699.*

148 Sur le couronnement, BnF, fr. 22788, *Breve, e distinta relazione del solenne ingresso in Palermo, e della regia coronatione della sacra real Maestà di Vittorio Amedeo [...],* f. 55-66 ; *La pompe Sicilienne ou Relation de ce qui est passé à Palerme […] au sacre & couronnement de leursdites Majestez,* Paris, Pierre Prault, 1714, 18 p.

149 RUELLE Alexandre, « Désenclaver le Piémont-Savoie : les aspirations maritimes d'un État montagnard », *op. cit.*, p. 165-166.

150 JALABERT Laurent, « Du territoire d'entre-deux à la limite : l'espace lorrain à l'épreuve de l'Etat, XVIe-XVIIIe siècles », *op. cit.*

151 Toutefois, Léopold Ier maintient ses prétentions qu'il tente de justifier dans un mémoire rédigé en 1714 (AAE, CP, Sardaigne, 119, *Mémoire pour justifier le droit du duc de Lorraine sur le Montferrat, 1714,* f. 322-324). De même, le Montferrat alimente toujours des tensions avec Nancy en 1735, la cours turinoise envisageant de dédommager la maison de Lorraine (AAE, CP, Sardaigne, 174, *Lettre du marquis de Saint-Nectaire au garde des sceaux, Turin, 28 décembre 1735*, f. 230*v*).

152 AAE, MD, France, 1426, *Lettre d'Audiffret, 13 février 1712,* f. 78*r*.

153 À noter l'usage par les deux maisons du titre de « roi de Jérusalem ».

154 SAINT SIMON Louis de Rouvroy de, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la régence*, Paris, A. Sautelet et Cie, Vol. 2, 1829, p. 235. « Ce n'est pas que, mettant l'Espagne à part, je prétende que M. de Savoie soit de meilleure maison que M. de Lorraine ; mais un état à part, indépendant, sans sujétion, séparé par les

son épingle du jeu européen. L'avenir lui donne rapidement raison.

B – La Lorraine française, une affaire longuement préparée[155]

La seconde moitié du règne de Léopold Ier se veut réparatrice, c'est un temps de paix, de convalescence et de réformes centralisatrices calquées sur le modèle français : uniformisation des procédures judiciaires pour palier les carences d'une administration vieillie[156], création de secrétaires d'État, mise en place d'un corps d'ingénieurs chargés d'arpenter les duchés découpés en bailliages et prévôtés[157], et diverses mesures militaro-fiscales. Ainsi peut se résumer la tentative de développement d'une forme d'absolutisme visant à bâtir un État neuf capable de mobiliser au mieux les ressources limitées de territoires ruinés – les occupations ont toutefois permis l'établissement des routes royales favorisant dans une certaine mesure l'économie locale. C'est aussi une période d'affirmation lors de laquelle la cour nancéenne devient un lieu incontournable en Europe[158]. De même, Léopold Ier négocie avec les princes d'Empire possessionnés dans la région pour acheter et échanger divers domaines contribuant à simplifier les frontières, donc à rationaliser le territoire. Ce tableau cache toutefois une autre réalité : la disparition d'un État souverain gardant les stigmates des guerres d'autrefois[159].

Comme ses prédécesseurs, François III (1729-1738) se tourne vers Vienne et délaisse l'alliance française que son père avait finie par accepter faute de pouvoir conserver une politique autonome. Ce rapprochement est inespéré car, outre sa nomination à la vice-royauté de Hongrie en 1731, il doit épouser Marie-Thérèse d'Autriche, future héritière de l'Empereur. Louis XV laisse entendre qu'il ne s'opposerait ni au mariage, ni à la succession de Marie-Thérèse à l'Empire dans le cas où François III renoncerait à ses duchés en sa faveur[160]. En effet, il refuse de voir ces territoires tomber aux mains des Habsbourg[161], ce qui représenterait une grave menace à 250 kilomètres de Paris. Le cardinal de Fleury, son principal ministre, profite de la guerre de Succession de Pologne (1733-1738) pour sceller le destin de la Lorraine avec les ambassadeurs impériaux lors des préliminaires de Vienne du 3 octobre 1735 : en vertu des deux premiers articles, François III épousera Marie-Thérèse – il pourra aussi être élu empereur – et recevra la Toscane à la mort de Jean-Gaston de Médicis ; en échange, ses duchés seront cédés à titre viager à Stanislas Leszczynski, beau-père de Louis XV, qui renonce à la Pologne – tout en gardant le titre royal – en faveur d'Auguste III de Saxe soutenu par l'Empereur. Et à la mort de Stanislas, la France annexera la Lorraine[162]. Cet

---

Alpes, et toujours en état d'être puissamment soutenu par des voisins contigus, avec le traitement par toute l'Europe de tête couronnée, est bien différent d' un pays isolé, enclavé et, toutes les fois que la France le veut envahi sans autre peine que d'y porter des troupes, un pays ouvert, sans places, sans liberté d'en avoir, sujets à tous les passages des troupes françaises, un pays croisé par des grands chemins marqués, dont la souveraineté est cédée, un pays enfin qui ne peut subsister que sous le bon plaisir de la France ».

155 Henry Bogdan parle d'une « fin programmée » (BOGDAN Henry, *La Lorraine des ducs*, *op. cit.*, p. 199).

156 GALLET Jean, « Les justices seigneuriales dans les duchés de Lorraine et de Bar sous le règne de Léopold Ier (1698-1729) », dans BRIZAY François, FOLLAIN Antoine & Véronique SARRAZIN (dir.), *Les justices de village. Administration et justice locales de la fin du Moyen Âge à la Révolution,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 229-258.

157 CREUSOT Thomas, « Arpenter le territoire. À la recherche d'un corps d'ingénieurs lorrain (1697-1736) », dans JALABERT Laurent (dir.), *Autour de la recherche sur la Lorraine à l'Époque moderne, op. cit.*

158 MOTTA Anne (dir.), *Échanges, passages et transferts à la* cour *du duc* Léopold *(1698-1729)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, 296 p.

159 HUSSON Jean-Pierre, *La Lorraine des Lumières. Voyages dans les temporalités, les paysages et les territoires…,* Strasbourg, Vent d'Est, 2016, p. 42. De nombreux villages entrent en déshérence à mesure que la forêt progresse et que les meutes de loups prospèrent. Ces cicatrices se lisent aussi sur la carte de Cassini avec la mention « village ruiné » (*Idem*).

160 BODGAN Henry, *La Lorraine des ducs*, *op. cit.*, p. 222.

161 Le marquis de Chauvelin, secrétaire d'État de Louis XV aurait dit : « Nous ne souffrirons jamais la Lorraine et la puissance impériale réunies sous la même main » (cité dans ROTH François, « Le roi Stanislas en Lorraine et son héritage », dans BONNEFONT Jean-Claude et al. (dir.), *La réunion à la France des duchés de Lorraine et de Bar et ses conséquences*, Vaux, Serge Domini, 2016, p. 103).

162 ASTo, Corte, MP, N. Austria, m. 13, fasc. 3, *Articles préliminaires de Vienne, 3 octobre 1735*.

arrangement de dernière minute ne semble pas poser problème aux Habsbourg résolument tournés vers le monde germanique. Cependant, il est conclu sans l'accord du principal concerné, François III, qui n'a aucune prise sur les affaires internationales. Comme son père trente-cinq ans auparavant, il accepte l'idée de se défaire du patrimoine familial qu'il a très tôt délaissé pour les fastes de la cour viennoise. Sans doute, tous deux ont pris conscience au fil des occupations et des exils de l'impossibilité de régner dans l'entre Meuse-et-Rhin ; la tentation de se trouver un trône éloigné de toute convoitise française est grande. Bref, le jeu en vaut la chandelle, d'autant que c'est l'occasion pour lui de s'élever à la dignité impériale. En moins de dix ans, il connaît une ascension exceptionnelle (carte 8) : l'année suivant son mariage célébré en 1736, il quitte Nancy pour la Toscane et se fait élire empereur en septembre 1745 grâce au soutien de Marie-Thérèse – c'est d'ailleurs elle qui administre les possessions autrichiennes. La fidélité séculaire des Lorraine se voit récompensée et l'ancien duc ne peut qu'être ravi de sa nouvelle place dans le microcosme des princes[163].

Les duchés lorrains se voient ainsi sacrifiés par leur souverain dont les ambitions personnelles sont incompatibles avec leur maintien. S'ils demeurent en théorie indépendants, dans les faits, Stanislas devient un « duc nominal »[164], la marionnette du jeu européen, du moins celle de son beau-père qui l'a placé sur le trône nancéen. Le pouvoir est aux mains du maréchal de Belle-Isle, gouverneur des Trois-Évêchés, ainsi que du chancelier et intendant Antoine-Martin Chaumont de La Galaizière, chargé d'introduire l'administration française. Celui-ci s'est d'ailleurs installé au Palais du Gouvernement juste en face de l'ancien Palais des Ducs. Le message est clair : rompre avec le passé ducal et préparer en douceur le rattachement au royaume afin de ne pas bouleverser le quotidien de populations réputées haïr les Français[165]. Ces derniers ont donc la réalité du pouvoir dans un territoire sans armée, ni monnaie, en proie à une fiscalité étrangère[166] et dont la noblesse est en perte de repères – si certains nobles suivent François III à Florence[167], la plupart restent en Lorraine et rompent avec leur ancien duc[168]. Bref, l'ensemble des cadres traditionnels des États lorrains disparaissent et laissent place à un régime dont la dureté déplaît aux Lorrains[169] comme à Stanislas qui entend agir en souverain – il se réfugie dans le château de Lunéville comme jadis Léopold Ier lorsque Nancy était aux mains des soldats de Louis XIV. À force de diplomatie, il gagne le cœur de ses nouveaux sujets qui, malgré leur attachement à l'ancienne dynastie[170], finissent par se sentir français au fil des décennies[171].

Il faut attendre 1766 pour que le rattachement à la France soit définitif, au grand désarroi de Louis XV qui pensait l'annexer rapidement – Stanislas était déjà âgé de 60 ans en 1737 ! Le jeu de chaises musicales des souverains européens met un terme à un long processus initié un siècle et demi plus tôt par Richelieu : la déconstruction de la Lorraine devenue, aux yeux de ses ducs, une

---

163 Voir COLLIN Hubert, « Cas de conscience dynastique, ambition personnelle et raison d'État : pourquoi le duc François III dut se laisser arracher la Lorraine et l'échanger contre la Toscane. Nouvelles approches d'après des documents inédits », dans CONTINI Alessandra & Maria-Grazia PARRI (dir.), *Il Granducato di Toscana e i Lorena nel secolo XVIII*, Florence, Olschki, 1999, p. 35-69.

164 BOGDAN, Henry, *La Lorraine des ducs*, *op. cit.*, p. 229.

165 Dans ses mémoires, Jean-Baptiste d'Audiffret souligne que les Lorrains, tout comme leur ancien duc, sont plus « affectionnés aux Allemands auxquels ils ressemblent assez » qu'aux Français (Bibliothèque municipale de Nancy, ms 782, *Mémoire sur le duché de Lorraine de Jean-Baptiste d'Audiffret (1703-1733*), consulté le 17 août 2020 : https://www.musee-lorrain.nancy.fr/fr/le-musee/expositions-passees/la-lorraine-pour-horizon/catalogue-numerique/memoire-sur-le-duche-de-lorraine-147).

166 ROTH François, « Le roi Stanislas en Lorraine… », *op. cit.,* p. 106.

167 POULET Henry, « Les Lorrains à Florence : François de Lorraine, grand duc de Toscane et le ministère lorrain (1737-1757) », *Revue lorraine illustrée*, 1909, p. 25-48.

168 MOTTA Anne, *Noblesse et pouvoir princier dans la Lorraine ducale (1624-1737)*, Paris, Garnier, 2016, p. 529-544.

169 Des résistances émanent des nobles, des institutions et d'un peuple accablé par les corvées (*Idem*).

170 Sur le sujet, TOUSSAINT Olivier, *Les Lorrains et la fin de la maison ducale : entre fidélité et nostalgie (1735-1749)*, Haroué, Gérard Louis, 2018, 232 p.

171 PETIOT Alain, « Du sentiment lorrain au patriotisme français (1737-1793) », dans ROTH François (dir.), *La Lorraine et la France, op. cit.*, p. 109-118.

province française vouée à perdre son indépendance. Le Piémont-Savoie disparaît plus tard dans un tout autre contexte.

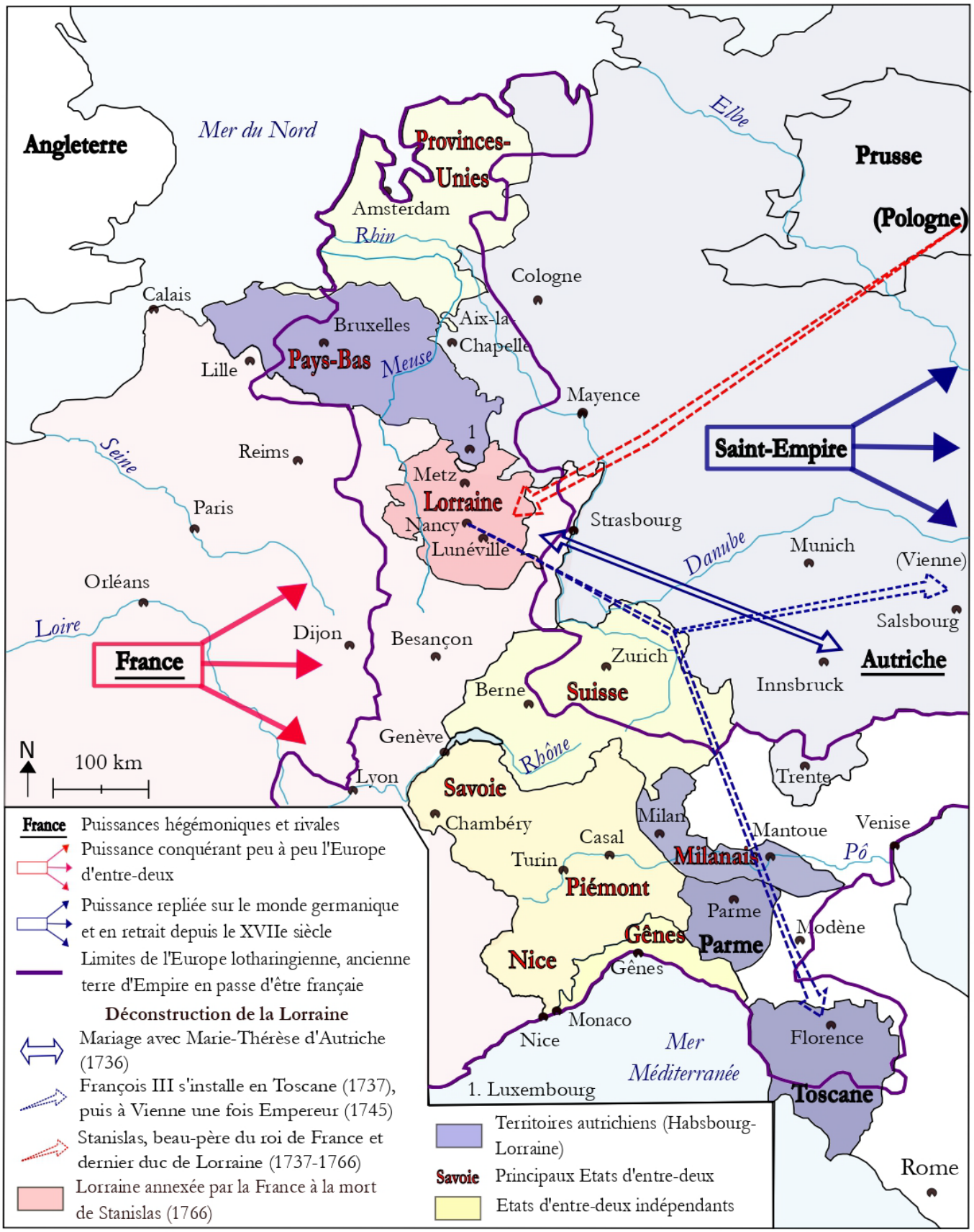

Carte 8. La disparition de la Lorraine devient une affaire franco-impériale (1735-1766)

C – Une déconstruction rapide et imprévisible mais provisoire en Piémont-Savoie

Comme Léopold Ier, Victor-Amédée II profite de la paix pour réformer sur le modèle français et jeter les bases d'un État centralisateur parfois qualifié d'absolu[172]. Il modernise son administration en réorganisant ses armées, en créant un bureau général des finances, en refondant la monnaie et les gabelles et en mettant en place le cadastre sarde à partir de 1728[173]. Ces mesures militaro-fiscales sont à l'origine de la réputation d'Etat « bien administré ». Sous son fils Charles-Emmanuel III (1730-1773), le Piémont devient une puissance expansionniste qui s'agrandit de territoires lombards jusqu'au Tessin, donc menace directement Milan tenue par les Habsbourg (carte 7). De même, il s'affirme à la suite de la « révolution diplomatique » de 1756 lorsque Paris s'unit à Vienne dans le cadre de la guerre de Sept ans. Du moins, il n'est plus exposé aux conflits franco-habsbourg et perd en quelque sorte son statut de « tampon » jusqu'à la fin de cette alliance en 1792. Charles-Emmanuel III en profite pour renégocier le tracé des frontières savoyarde et niçoise, qui deviennent des « lignes naturelles[174] » : par le traité de Turin (1760), Louis XV, alors en position de faiblesse, renonce aux têtes de pont sur le Rhône, reconnait la « mi-partition » du fleuve qu'Henri IV avait déclaré lui appartenir et accepte un échange de micro-territoires de part et d'autre du Var au profit du comté de Nice[175]. La cour turinoise n'en reste pas moins consciente du danger que représente sa position d'entre-deux aussi précaire que celle de la Lorraine, les deux duchés pouvant être occupés à tout moment par les troupes françaises comme le souligne le chevalier d'Ossorio[176]. Cette crainte se confirme avec la Révolution française qui, du fait de sa proximité géographique, déconstruit le Piémont-Savoie en trois temps (carte 9).

D'abord, en septembre 1792, les troupes françaises déclarent la guerre à Victor-Amédée III (1773-1796) qui, en plus d'être allié aux Autrichiens, aurait mobilisé des hommes le long de leur frontière. La Savoie et Nice sont envahies, car atteindre les Alpes devient la priorité des Révolutionnaires soucieux de se protéger d'une éventuelle attaque ennemie. À la veille de l'invasion, le général Montesquiou en charge des opérations aurait fait prêter à ses troupes le serment de « respecter comme des frères les habitants de la Savoie »[177] qu'il convient de libérer du « tyran »[178] piémontais. Il invite même les Chambériens à partager sa table. Initialement, l'annexion des deux provinces n'est pas à l'ordre du jour, elle se fait dans la précipitation et l'effervescence car les locaux

---

172 SYMCOX Geoffrey, *Vittorio Amedeo II. L'assolutismo sabaudo (1675-1730),* Turin, Società Editrice internazionale, 1985, 364 p. L'ouvrage a été traduit en français en 2008.

173 Sur les réformes, voir SAVOY Sébastien, *La Savoie des Lumières, d'Utrecht à la Révolution (1713-1792)*, Annecy, Académie salésienne, n°29, 2017, p. 8-10, consulté le 21 janvier 2021 : http://academie-salesienne.org/pdf/RVAS/RVAS29.pdf. L'auteur rédige actuellement une thèse sur le cadastre sarde.. Ce dernier a fait l'objet d'un ouvrage bilingue particulièrement intéressant : LONGHI Andrea (dir.), *Cadastres et territoires. Catasti e Territori*, Florence, Alinea, 2008, 381 p.

174 L'idée a été développée dans RUELLE Alexandre, *Le Piémont-Savoie : comment se construit un État secondaire dans l'Europe d'entre-deux rhodano-padane ? Idée d'une histoire géopolitique, op. cit.*, p. 335-412.

175 Voir les articles 1 et 10 (AAE, CP, Sardaigne, 232, *Traité de Turin, 24 mars 1760,* f. 340 et 341*v*). Sur le traité de Turin, se référer à PALLIERE Johannès, *La Question des Alpes : aspects de la question des Alpes Occidentales jusqu'à 1760,* Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2006, 517 p.

176 Le diplomate Chavigny rapporte les mots que lui aurait tenus le ministre piémontais : « la Lorraine me dit il, […] etoit dans vos mains toutes et quantes fois qu'il vous convenoit de vous en assurer, il est de même de la Savoye, vous nous l'enlevés quand il vous plait » (AAE, CP, Sardaigne, 218, *Relation sur les entretiens de Chavigny avec Ossorio à son passage à Turin, Venise, 31 décembre 1750, Venise,* f. 252*r*).

177 SAINT-GENIS Victor de, *L'Histoire de la Savoie, d'après les documents originaux depuis les origines les plus reculées jusqu'à l'annexion,* Chambéry, Bonne-Conte-Grand, Vol. 3, 1869, p. 138.

178 AAE, CP, Sardaigne, 271, *Proclamation de Montesquiou, camp de Barraux, 21 septembre 1792,* f. 293*r*. La tyrannie piémontaise est aussi décriée dans les discours des « patriotes » savoisiens : DOPPET Amédée, *L'Etat moral, physique et politique de la Maison de Savoie,* Paris, Buisson, 1792, p. 19 ; VOIRON Bernard, *Le premier cri de la Savoie vers la liberté,* Chambéry, 1791, p. 27-28.

s'y montrent dans l'ensemble favorables, notamment aux environs de Chambéry[179]. Ainsi naissent les départements du Mont-Blanc et des Alpes-Maritimes qui amputent les États alpins de tous leurs territoires situés sur le versant français. La Révolution semble sauvée, bien que la guerre persiste dans les montagnes, car les Piémontais gardent Tende jusqu'en 1794.

Carte 9. La déconstruction du Piémont-Savoie, enjeu majeur dans la construction de l'Europe révolutionnaire (1792-1802)

[179] La collaboration générale des Savoyards ne doit pas cacher diverses résistances du côté du Léman où Joseph de Maistre mène une « guerre de Vendée » savoyarde, ainsi que le mouvement des « Barbets » à Nice. Sur ces questions, voir les travaux d'André Palluel-Guillard et ceux de Michel Iafelice.

Ensuite, en 1796, la campagne d'Italie engage la deuxième phase de la déconstruction : Napoléon Bonaparte perce la barrière alpine, défait les armées piémontaise puis autrichienne et impose le traité de Paris au roi de Sardaigne contraint de « renonce[r] purement et simplement à perpétuité pour lui, ses successeurs […] à tous les droits qu'il pourrait prétendre sur la Savoye, les Comtés de Nice, de Tende et de Beuil »[180]. La maison de Savoie s'efface alors de la scène internationale et les Alpes redeviennent un territoire de passage. Le Piémont est désormais incapable de remplir le rôle que lui avaient confié les traités d'Utrecht puisque les Français sont de retour en Italie pour dix-neuf années. Puis, à partir de 1797, il sert de base d'opérations pour intervenir dans la péninsule, voire de tremplin pour étendre le territoire de la République et exporter les idéaux révolutionnaires[181]. Ainsi apparaît un glacis de « républiques sœurs[182] » – Ligurienne, Helvétique, Cisalpine – dont le rôle est de couvrir la frontière alpine et faire « tampon » avec l'Autriche. Totalement encerclé, le Piémont devient un « satellite » au cœur de l'Italie napoléonienne, un État failli et fantoche à la tête duquel le roi de Sardaigne se maintient uniquement grâce au bon vouloir du Directoire.

En décembre 1798 s'ouvre la dernière étape. Grouchy soupçonne le roi de négocier en secret avec les ennemis – Russie et Autriche – et le destitue en le contraignant à se retirer en Sardaigne[183]. Cette situation rappelle les exils qu'ont connus les Lorraine au siècle précédent, à la différence que ce coup de force est légitimé par un traité comparable à un acte d'abdication. Charles-Emmanuel IV (1796-1802) pense que son bannissement sera temporaire. Du moins, il espère que « les Cours amies, et alliées voudront bien s'intéresser pour l'amélioration de [s]on sort[184] ». En attendant, il s'installe auprès du Pape à Rome qui, selon les mots de Talleyrand, devient « l'asile des Rois détrônés[185] ». Le Piémont n'appartient plus à la maison de Savoie et le processus de déconstruction se poursuit par une série de réformes visant à y introduire l'administration française comme en Lorraine et par un redécoupage territorial : en 1800, Novare est démembrée de l'ancien duché et rattachée à la Cisalpine puis, en septembre 1802, le Piémont est réorganisé en six départements français. La France s'étend au-delà des Alpes comme autrefois au détriment d'une puissance moyenne qui, en l'espace de dix ans, disparaît dans la plus grande indifférence des souverains européens, ceux-ci ignorant les appels au secours[186] de Charles-Emmanuel IV et de Victor-Emmanuel Ier (1802-1821).

Le XVIIIe siècle est donc un temps de déconstruction dans l'Europe d'entre-deux. Les destins divergeant des deux maisons finissent par se rejoindre, car toutes deux ont succombé face à leur ennemi commun, l'expansionnisme français vers l'est balayant, en quelques années, plusieurs siècles d'histoire. La Lorraine pâtit du retrait de son duc dans les affaires européennes ; son annexion est longuement préparée en vertu d'un traité et s'est déroulée dans une certaine sérénité. Au contraire,

---

180 ASTo, Corte, MP, N. Trattati e convenzioni con la Repubblica Francese, m. 1, *Traité de paix de Paris du 15 mai 1796 entre la France et le Piémont,* f. 1*v*

181 Sur la politique d'expansion de la France révolutionnaire, voir GODECHOT Jacques, *La Grande nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799,* Paris, Flammarion, 1983, 541 p. ; BÉLISSA Marc, *Repenser l'ordre européen (1795-1802). De la société des rois aux droits des nations*, Paris, Kimé, 2006, 461 p.

182 Sur le sujet, HAROUEL Jean-Louis, *Les républiques sœurs,* Paris, Presses universitaires de France, 1997, 127 p. ; SERNA Pierre (dir.), *Républiques-sœurs : le Directoire et la Révolution atlantique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 360 p.

183 ASTo, Corte, MP, N. Francia non inv., m. 7, *Rapport de l'abdication du roi de Sardaigne fait par le général Grouchy, 14 décembre 1798*.

184 AAE, CP, Sardaigne, 281, *Lettre de Charles-Emmanuel IV au Grand-duc de Toscane, Cagliari, 8 mars 1799*, f. 6*r*.

185 AAE, CP, Sardaigne, 281, *Lettre de François Cacault à Talleyrand, Rome, 11 décembre 1802,* f. 366*v*.

186 Toutefois, en 1802-1803, la Russie a engagé des négociations avec Napoléon Bonaparte entre autres pour dédommager Victor-Emmanuel Ier de territoires italiens. Se référer aux documents suivants : AAE, CP, Sardaigne, 281, *Projet de traité entre Napoléon Bonaparte et le Tsar concernant le sort de la maison de Savoie, octobre 1802,* f. 358-359 ; *Lettre du comte de Markoff à Talleyrand, Paris, 13 avril 1803*, f. 397-398 ; *Lettre de Talleyrand au chevalier d'Arara, Espagne, 21 avril 1803,* f. 401.

la maison de Savoie s'est imposée à la tête d'une puissance moyenne accomplie, si l'on occulte l'épisode révolutionnaire. La disparition brutale – mais temporaire – de ses États alpins – elle conserve la Sardaigne – s'est faite dans un tout autre contexte, celui des guerres menées par une France hégémonique, déterminée à atteindre la dernière de ses frontières naturelles, puis à bouleverser l'ordre européen. Elle ne s'explique donc pas tant par des forces profondes que par un mauvais concours de circonstances : comme en 1559, le Piémont-Savoie renaît de ses cendres en 1814 car, contrairement à la Lorraine, il a toujours un rôle à jouer sur la scène internationale, celui de « tampon » entre la France et l'Italie autrichienne, parce que ses voisins le lui permettent. Malgré ces signes avant-coureurs, la question de sa quasi-déconstruction, ou plutôt de sa translation en direction de la péninsule, se pose surtout au milieu du XIXème siècle dans le cadre du *Risorgimento*. Ceci amène à nuancer l'échec de la dynastie parvenue à préserver son statut de souverain par deux fois mis à mal.

Conclusion : L'impossible entre-deux ? Réflexions autour de deux Etats aujourd'hui disparus

Les anciens duchés de Lorraine et de Savoie peuvent se résumer à deux tentatives de construction géopolitique originale conditionnées par leur position médiane autant inespérée qu'incertaine, « aussi puissante qu'elle est menacée quand elle est faible »[187], comme le souligne Friedrich Ratzel. Du fait de son attraction, l'entre-deux est à double tranchant : dès le XVIème siècle, il les expose à un processus de déconstruction – lent et plus tardif du côté du Rhin, accéléré et précoce dans les Alpes – qui s'est d'abord traduit par leur affaiblissement – pertes territoriales et effacement diplomatique –, puis par leur disparition une fois annexés à la France.

De cette étude se sont dégagés trois grands mécanismes tantôt moteurs, tantôt freins à l'affirmation d'un État intermédiaire. Le premier, et sans doute le plus important, est l'évolution du rapport de forces entre deux puissants voisins susceptibles d'intervenir dans les affaires de ces États tantôt ménagés, tantôt convoités. C'est le cas de la France qui étend son influence d'abord dans l'entre Meuse-et-Rhin, puis dans les Alpes, pour mettre à mal l'ordre des Habsbourg qui, lors de la première modernité, n'a pas semblé incompatible avec des tentatives d'affirmation régionale. En effet, à partir de 1629, la politique interventionniste et expansionniste de Richelieu crée un déséquilibre dans un espace voué à être dominé par une France hégémonique qui s'impose face à l'Empire en train de se recentrer sur le monde germanique. De chasses gardées impériales, les duchés deviennent deux terrains de chasse français à la suite de tentatives de vassalisation et du développement de têtes de pont territoriales au cœur des duchés – les Trois-Évêchés pour l'un, Pignerol pour l'autre. Dans ces conditions, il est difficile de construire un État souverain libéré de toute influence extérieure. Ce rapport de forces affaiblit la Lorraine de la même manière qu'il conditionne la vocation italienne de la maison de Savoie, qui a longtemps échappé à cette politique d'absorption. En effet, contrairement à l'entre Meuse-et-Rhin où les tentatives d'affirmation font long feu en raison d'une influence française fortement ancrée[188], les poussées des deux puissances rivales s'annulent dans les Alpes, du moins aucune n'est en mesure de s'y installer durablement. De ce fait, les Valois puis les Bourbons ont eu tout intérêt à grignoter un territoire lorrain enchevêtré dans leur royaume pour atteindre le Rhin et à conserver un allié alpin capable de menacer Milan, cœur italien de l'empire des Habsbourg.

Ensuite, la guerre est au cœur du processus de déconstruction de deux États qui connaissent un état de conflit quasi-permanent et sont administrés comme des provinces françaises en temps d'occupations. Son impact sur les affaires internes aux duchés ont été important. En Lorraine, le

[187] RATZEL Friedrich, *Géographie politique*, [1897], Paris, Economica, 1988, p. 255.
[188] JALABERT Laurent, « Du territoire d'entre-deux à la limite : l'espace lorrain à l'épreuve de l'Etat, XVIe-XVIIIe siècles », *op. cit.*

pouvoir princier est systématiquement ébranlé – exils, noblesse désorientée[189], forts démantelés, conseil souverain établi à Nancy[190], etc. – et le quotidien des populations bouleversé. Et, en 1735, c'est la guerre qui amène les souverains européens à sceller le sort des ducs lors des préliminaires de Vienne. De la même façon, le Piémont-Savoie est l'un des épicentres des guerres d'Italie et de la Révolution : à deux reprises, il est envahi, occupé puis annexé sans que son souverain n'ait pu réagir, mais il est rétabli une fois la paix revenue. L'ingérence française est réelle, les élites chambériennes ayant parfois été mises au pas au profit de magistrats dauphinois[191] et la cour turinoise est fortement divisée par les factions pro-françaises et pro-Habsbourg[192]. La guerre est aussi un facteur du processus étatique[193] et de construction territoriale du côté des Alpes. Le maintien d'effectifs militaires importants pour des princes de second rang a été une nécessité pour les Savoie qui, comme les Lorraine d'ailleurs, sont des chefs de guerre aux qualités certaines : Emmanuel-Philibert, Charles-Emmanuel Ier ou encore Victor-Amédée II ont pris part aux conflits européens qui sont autant d'opportunités conditionnant la formation pragmatique d'un vaste territoire alpin, seul État expansionniste de la région capable de peser sur la scène internationale et de refondre une partie de la Lotharingie historique. La politique territoriale est donc la clé de la réussite chez les Savoie lors de la première moitié du XVIIIème siècle, tout autant qu'elle est la principale faiblesse de leurs homologues lorrains incapables d'agrandir leurs possessions mises en miettes un demi-siècle plus tôt[194].

Enfin, en dépit de succès parfois mitigés, la diplomatie permet l'affirmation de deux dynasties en quête d'indépendance. La neutralité, au début recherchée tant par Nancy que par Turin, est l'un des fondements de l'apogée de la Lorraine sous Charles III. Par la suite, les ducs de Savoie sont devenus experts dans la « bascule » qui leur a permis de gagner en puissance et de bénéficier avec habileté de la protection de leurs voisins espagnols, puis français, et enfin des Britanniques. Cette stratégie à double tranchant leur apporte divers territoires et une couronne royale, donc leur permet d'exister au sein de la *Société des Princes*. Au contraire, la maison de Lorraine préfère rester fidèle à Vienne, en dépit de quelques ouvertures chimériques en direction de Paris qui jouent des tours à Charles IV. Le choix des alliances s'offrant à ces princes d'entre-deux peut vite se retrouver hasardeux, bien qu'un rapprochement avec les Habsbourg engendre souvent une occupation française[195]. Ils ont aussi poursuivi leur quête d'indépendance par d'autres moyens comme la défense de la foi catholique, la recherche de titres royaux ou d'unions prestigieuses. La diplomatie a d'ailleurs pu resserrer les liens entre deux familles assez éloignées. Des projets de mariages sont

---

189 Les travaux d'Anne Motta ont souligné l'impact qu'ont pu avoir les relations fluctuantes entre les ducs et leur noblesse dans le maintien ou le déclin des États lorrains aux XVIIe et XVIIIe siècles. La situation sous Charles IV en dit long : une partie de la noblesse a tissé des liens durables avec la royauté française à défaut de pouvoir se retrouver dans son duc en exil.

190 En 1633, Louis XIII confirme le parlement de Saint-Mihiel en échange d'un serment de fidélité et installe un conseil souverain à Nancy en 1634 (RICHELIEU Armand Jean du Plessis de, *Mémoires. 1634 : la Confiscation du duché de Lorraine*, *op. cit.*, p. 68). Voir aussi GAIN André, *Le conseil souverain de Nancy (1634-1637) : contribution à l'histoire de l'occupation de la Lorraine par la France au XVIIe siècle*, Metz, Philippe Even, 1937, 364 p.

191 PERRILLAT Laurent, « Les magistrats étrangers dans les cours souverains chambériennes lors des occupations françaises dans le duché de Savoie aux XVIIe et XVIIIe siècles », dans DEHARBE Karine, ORTOLANI Marc & Olivier VERNIER (dir.), *Intégration des étrangers et des migrants dans les États de Savoie depuis l'époque moderne*, Nice, Serre, 2019, p. 59-70.

192 Pierpaolo Merlin a bien montré l'importance des factions sous Charles-Emmanuel Ier qui est longtemps resté dans le giron espagnol en raison de l'influence prégnante des partisans madrilènes, et ce, même après le décès de sa femme l'infante Catherine-Michelle (MERLIN Pierpaolo, *Tra guerre e tornei : la corte sabauda nell'età di Carlo-Emmanuele I, op. cit.*).

193 Charles Tilly écrivait : « l'État fait la guerre et la guerre fait l'État ». TILLY Charles, *op. cit.,* p. 42. Cette pensée est récemment reprise et développée par BOURQUIN Laurent & Philippe HAMON (dir.), *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen-Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 192 p. ; BOURQUIN Laurent et al. (dir.), *La politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (XVe-XIXe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, 324 p. ; KEMPF Olivier, « La guerre et l'État », *Stratégique*, n°105, 2014, p. 191-203.

194 La chronologie en annexe montre l'importance des changements territoriaux en Piémont-Savoie et en Lorraine entre 1650 et 1750.

195 Voir la chronologie en annexe.

envisagés et l'un d'eux se concrétise même lorsqu'en 1737 Charles-Emmanuel III épouse Elisabeth-Thérèse, cadette de Léopold Ier.

Tous ces points communs et phénomènes synchroniques sont autant des leviers pouvant expliquer le succès comme l'échec d'un État d'entre-deux dont l'affirmation dépend de la politique d'une maison princière et des effets de voisinage régis par un équilibre régional fluctuant. Le poids du jeu européen a semblé décisif, surtout en temps de guerre, tant il a conditionné la divergence grandissante entre deux destins parallèles qui ne cessent de s'éloigner pour mieux se rapprocher. Après tout, l'avenir des deux maisons est finalement envisagé en dehors du corridor lotharingien : les Lorraine, unis aux Habsbourg, accèdent à la dignité impériale jusqu'en 1918[196]. Quant aux Savoie, ils fondent puis dirigent le royaume d'Italie jusqu'en 1946. La portée de leur projet géopolitique s'exprime donc pleinement après la mort de leurs anciennes principautés.

Faut-il conclure à un impossible entre-deux, idée qui semble dominer depuis l'échec de la Bourgogne du Téméraire ? Un État médian peut-il subsister sur le long terme ? Dans un essai uchronique sur les projets lotharingiens, François Pernot conclut à un « possible très probable » tant les conditions géographiques, humaines et urbaines étaient favorables à l'unification d'une partie de l'Europe d'entre-deux par un État[197]. Les Pays-Bas, la Suisse ou encore la Franche-Comté offrent des situations géopolitiques proches de celles de la Lorraine et du Piémont-Savoie pouvant confirmer ce constat. De même, leur disparition n'est pas directement liée à leur position d'intermédiaire, mais plutôt aux aléas du jeu européen : en 1736, François III trouve un meilleur parti en se mariant avec Marie-Thérèse et, en 1792-1802, les Français souhaitent simplement atteindre les Alpes pour protéger les acquis de la Révolution. Rien ne laisse présager la fin d'une Lorraine à bout de souffle et encore moins d'un Piémont-Savoie qui compte parmi les principales puissances du continent. Quoiqu'il en soit, ces territoires aujourd'hui gommés ont laissé des legs : leur échec peut nous amener à porter un regard neuf sur le Vieux Continent actuellement gagné par la montée de sentiments autonomistes, certes minoritaires, animés par le Parti Lorrain, la Ligue savoisienne ou encore la *Lega Nord*.

[196] Elle règne aussi sur divers territoires italiens – Toscane, Modène et Parme – jusqu'en 1860.

[197] PERNOT François, « Uchronies lotharingiennes : les projets d'États entre France et Empire du XIe au XXe siècle », *op. cit.*, p. 119-120.

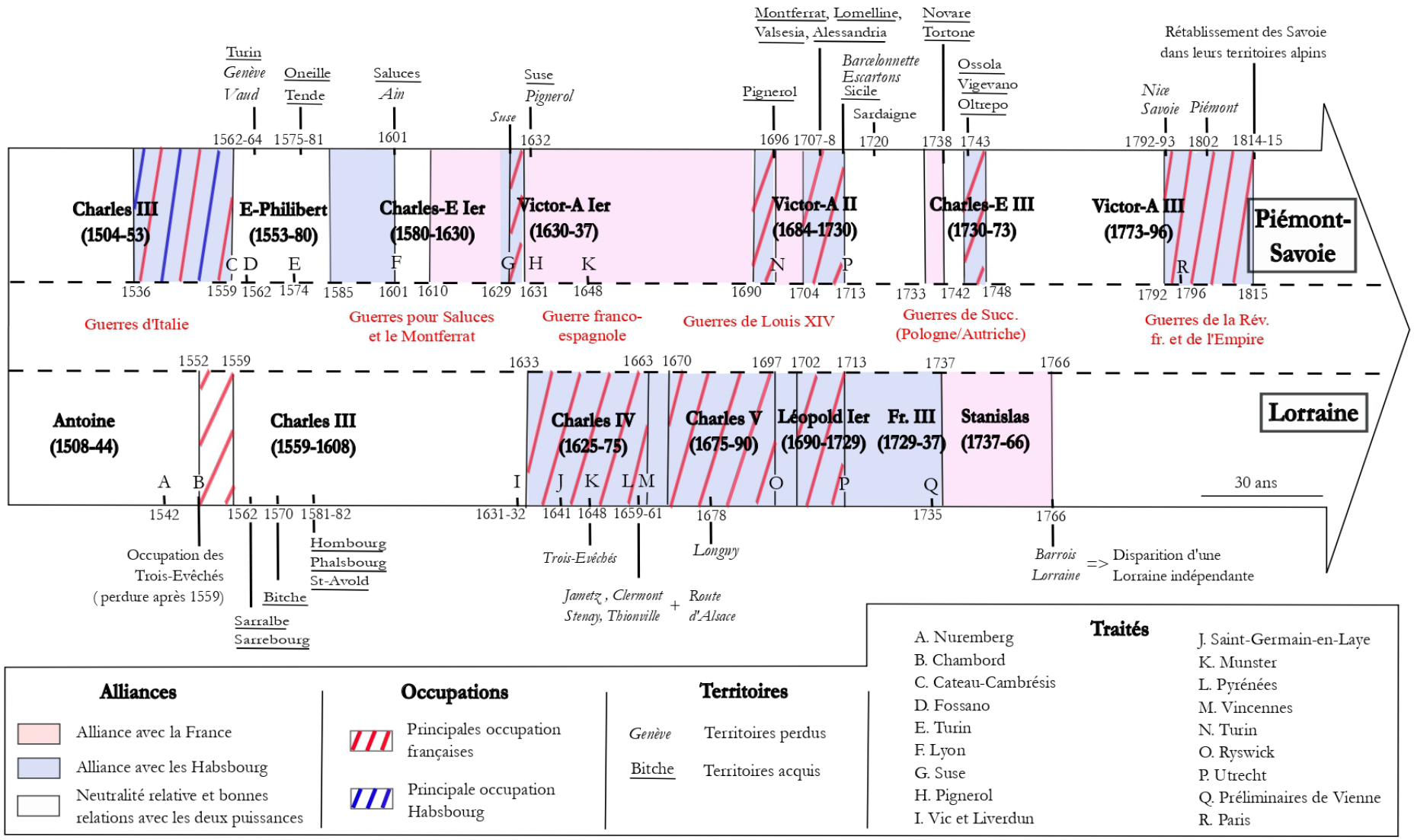

Annexe. Chronologie synthétique de la (dé)construction de la Lorraine et du Piémont-Savoie

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

BEAUVAU Henri de, *Mémoires du marquis de Beauvau pour servir à l'Histoire de Charles IV Duc de Lorraine & de Bar,* Cologne (F), Pierre Marteau, 1691, 456 p.

CALMET Augustin, *Histoire de Lorraine, qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'de Trêves, & dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules, jusqu'à la Cession de la Lorraine, arrivée en 1737 inclusivement,* Nancy, A Leusere, Vol. 5, 1754, 932 p.

DOPPET Amédée, *L'Etat moral, physique et politique de la Maison de Savoie,* Paris, Buisson, 1792, 128 p.

GUICHENON Samuel*, Histoire généalogique de la Maison de Savoie*, Lyon, G. Barbier, 1660, 1026 p.

LUCINGE René de, *Les Occurrences de la paix de Lyon* [1601], éd. par DUFOUR Alain, Genève, Droz, 2000, 117 p.

La pompe Sicilienne ou Relation de ce qui est passé à Palerme à l'entrée publique de leur Majestez Victor-Amédée II duc de Savoye & Anne-Marie d'Orléans son épouse, en qualité de Roy & Reine de Sicile ; Avec le détail de toutes les ceremonies qui ont esté obsevées au sacre & couronnement de leursdites Majestez, Paris, Pierre Prault, 1714, 18 p.

Mémoires de Monsieur D. F. L., touchant ce qui s'est passé en Italie entre Victor-Amédée II, duc de Savoye, et le roi Très Chrétien ; avec le détail de la conduite que Son Altesse Royale a tenue à l'égard des alliés durant le cours de cette guerre, et les particularités du traité qu'elle vient de conclure avec la France, Aix-la-Chapelle, Steenhuysen, 1697, 228 p.

Mémoires de Messires Philippes de Mornay […] contenans divers discours, Instructions, Lettres, & Depesches par lui dressées, ou escrittes aux Rois, Roines, Princes, Princesses, Seigneurs, & plusieurs grands personnages de la chrestienté depuis l'an 1572 à l'an 1589, éd. par DAILLÉ Jean, s.l., 1624, 927 p.

Recueil des traitez de paix, de trêve, de neutralité, de confédération, d'alliance, et de commerce, faits par les rois de France avec tous les princes et potentats de l'Europe, et autres, depuis près de trois siècles, Paris, Frédéric Léonard, 1693, non paginé en continu.

RICHELIEU Armand Jean du Plessis de, *Mémoires,* Clermont-Ferrand, Paléo, Vol. 7-8-10-12-14, 2003-2006, 225 p., 243 p., 358 p., 230 p., 183 p.

SAINT SIMON Louis de Rouvroy de, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la régence*, Paris, A. Sautelet et Cie, Vol. 2, 1829, 484 p.

SOLAR DE LA MARGUERITE Clément, *Traités publics de la royale maison de Savoie avec les puissances étrangères depuis la paix de Château-Cambéesis jusqu'à nos jours,* Turin, Imprimerie Royale, Vol. 1, 1836, 608 p.

TESAURO Emmanuel, *Origine delle guerre civili del Piemonte,* Cologne (IT), G. Pindo, 1673, 136 p.

VAST Henri (éd.), *Les grands traités du règne de Louis XIV*, Paris, Alphonse Picard et fils, Vol. 1, 1893, 187 p.

VAUBAN Sébastien le Prestre, « Fragment d'un mémoire au roi du 24 juillet 1696 », dans VIROL Michèle (éd.), *Les oisivetés de Monsieur de Vauban ou ramas de plusieurs mémoires de sa façon sur différents sujets,* Seyssel, Champ Vallon, 2007, p. 419-422.

Atlas

BECCHIA Alain (dir.), *Atlas historique et statistique de la Savoie au XVIIIe siècle,* Chambéry, Université de Savoie, 2012, 221 p.

CORNETTE Joël, *Atlas de l'histoire de France (481-2005),* Paris, Belin, 2012, 477 p.

Guerres, frontières et Europe d'entre-deux

BÉLY Lucien, *La Société des princes : XVI-XVIIe siècle*, Paris, Fayard, 1991, 649 p.

BÊCHET Christophe, BRÜLL Christoph, CLOSE Florence, DIGNEF Anthony & Catherine LANNEAU, « Penser la frontière entre Meuse et Rhin. Introduction », *Revue belge de philologie et d'histoire,* n°91-4, 2013, p. 1119-1122.

BÉLISSA Marc, *Repenser l'ordre européen (1795-1802). De la société des rois aux droits des nations*, Paris, Kimé, 2006, 461 p.

BOIS Jean-Pierre, *Les guerres en Europe (1494-1792),* Paris, Belin, 1993, 319 p.

DUMONT Gérard-François, *L'Arc Alpin : Histoire et géopolitique d'un espace européen*, Paris, Economica, 1998, 156 p.

GODECHOT Jacques, *La Grande nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799,* Paris, Flammarion, 1983, 541 p.

HAROUEL Jean-Louis, *Les républiques sœurs,* Paris, Presses universitaires de France, 1997, 127 p.

LEGRELLE Arsène, *La diplomatie française et la succession d'Espagne*, Gand, F.-L. Dullé-Plus, Vol. 1-3, 1888-1890, 530 p., 717 p. et 751 p.

NORDMAN Daniel, « Louis XIII, roi de guerre et de frontière », dans *1648. La paix de Westphalie. Vers l'Europe moderne*, Paris, Imprimerie nationale, 1998, p. 88-94.

PARKER Geoffrey, *The army of Flanders and the Spanish road (1567-1659): the logistics of Spanish victory and defeat in the Low Countries' wars*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972, 309 p.

PERNOT François (dir.), *Revue de Géographie historique*, n°4, « Géographie historique de la Lotharingie », mai 2014, consulté le 31 août 2020 : http://rgh.univ-lorraine.fr/reviews/view/7/Geographie_historique_de_la_Lotharingie.

PERNOT François, « L'Europe "lotharingienne", sa place et sa représentation dans la construction des états européens et dans les projets de construction européenne du XVe au XXe siècle », dans MARGUE Michel & Hérold PETTIAU (dir.), *La Lotharingie en question : identités, oppositions, intégration/ Lotharingische Identitäten im Spannungsfeld zwischen integrativen und partikularen Kräften,* Luxembourg, Institut Grand-Ducal, 2018, p. 539-550.

PERNOT François, « L'espace lotharingien à la Renaissance : les "terres du milieu" qualifiantes pour la domination européenne ? », dans GIULIATO Gérard, PEGUERA POCH Marta & Stefano SIMIZ (dir.), *La Renaissance en Europe dans sa diversité. Les pouvoirs et lieux de pouvoir*, Nancy, Université de Lorraine, Vol. 1, 2015, p. 163-176.

PERNOT François, *L'Europe "lotharingienne", histoire d'une idée géopolitique. Fin XVe-fin XVIIIe siècles,* HDR soutenue sous la direction de Lucien Bély, Paris, Université de Paris IV Paris-Sorbonne, Vol. 1, 2011, 436 p.

PERNOT François, « Uchronies lotharingiennes : les projets d'États entre France et Empire du XIe au XXe siècle », dans PERNOT François & Éric VIAL (dir.), *Uchronie : l'Histoire telle*

qu'elle n'a pas été, telle qu'elle aurait pu être, Paris, l'Armandier, 2016, p. 104-123.

SERNA Pierre (dir.), *Républiques-sœurs : le Directoire et la Révolution atlantique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 360 p.

WEBER Hermann, « Richelieu et le Rhin », *Revue historique*, n°239, 1968, p. 265-280.

Construction territoriale et processus étatique

ANCEL Jacques, *Géopolitique,* Paris, Delagrave, 1936, 120 p.

BOURQUIN Laurent & Philippe HAMON (dir.), *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen-Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 192 p.

BOURQUIN Laurent, HAMON Philippe, HUGON Alain et Yann LAGADEC (dir.), *La politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (XVe-XIXe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, 324 p.

BOUVET Cyril, *Le concept de frontières naturelles en France sous l'Ancien Régime (1444-1793) : mythes et réalités*, thèse de doctorat soutenue sous la direction de François Pernot, Cergy, Université de Cergy-Pontoise, 2018, 655 p.

CHARNAY Jean-Paul, *Stratégie générative. De l'anthologie à la géopolitique*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 347 p.

CHARNAY Jean-Paul, « La diagonale tragique de l'Europe », *Géostratégie*, n°8, 2005, p. 33-44.

COPPÉE Florian & Alexandre RUELLE (dir.), *Cahiers d'Agora,* n°3, « L'État et son territoire : construction, déconstruction et reconstruction », avril 2020, consulté le 5 août 2020 : https://www.u-cergy.fr/fr/laboratoires/agora/cahiers-d-agora/numero-3-l-etat-et-son-territoire.html.

ELLIOT John H., « A Europe of Composite Monarchies », *Past & Present*, n°137, 1992, p. 48-71.

KEMPF Olivier, « La guerre et l'État », *Stratégique*, n°105, 2014, p. 191-203.

NORDMAN Daniel, *Frontières de France. De l'espace au territoire XVI-XIXème siècle*, Paris, Gallimard, 1998, 644 p.

ORESKO Robert, « The House of Savoy in search for a royal crown in the seventeeth century », dans ORESKO Robert, GIBBS Graham C. & Hamish SCOTT (dir.), *Royal and republican sovereignty in early modern,* Cambridge, Cambridge University Press, 1997, 669 p.

RATZEL Friedrich, *Géographie politique* [1897], Paris, Economica, 1988, 385 p.

TILLY Charles, « Reflections on the History of European State-Making », dans TILLY Charles (dir.), *The Formation of National States in Western Europe,* Princeton, Princeton University Press, 1975, 711 p.

TISSIER Yves, *Dictionnaire de l'Europe. États d'hier et d'aujourd'hui de 1789 à nos jours* [3e édition], Paris, Vuibert, 2008, 707 p.

Lorraine

BLED Jean, FAUCHER Eugène & René TAVENEAUX (dir.), *Les Habsbourg et la Lorraine*,

Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1988, 263 p.

BOGDAN Henry, *La Lorraine des ducs. Sept siècles d'histoire*, Paris, Perrin, 2005, 291 p.

BONNEFONT Jean-Claude, BOQUILLON Françoise, FLON Dominique & Sophie MOUTON (dir.), *La réunion à la France des duchés de Lorraine et de Bar et ses conséquences*, Vaux, Serge Domini, 2016, 127 p.

COLLIN Hubert, « Cas de conscience dynastique, ambition personnelle et raison d'État : pourquoi le duc François III dut se laisser arracher la Lorraine et l'échanger contre la Toscane. Nouvelles approches d'après des documents inédits », dans CONTINI Alessandra & Maria-Grazia PARRI (dir.), *Il Granducato di Toscana e i Lorena nel secolo XVIII*, Florence, Olschki, 1999, p. 35-69.

FULAINE Jean-Charles, *Le Duc Charles IV de Lorraine et son armée*, Metz, Serpenoise, 1997, 310 p.

GABER Stéphane, *La Lorraine meurtrie : les malheurs de la guerre de Trente Ans* [1971], Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1991, 108 p.

GAIN André, *Le conseil souverain de Nancy (1634-1637) : contribution à l'histoire de l'occupation de la Lorraine par la France au XVIIe siècle*, Metz, Philippe Even, 1937, 364 p.

GANTELET Martial, *L'absolutisme au miroir de la guerre. Le roi et Metz (1552-1661)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 448 p.

HUSSON Jean-Pierre, *La Lorraine des Lumières. Voyages dans les temporalités, les paysages et les territoires…,* Strasbourg, Vent d'Est, 2016, 308 p.

JALABERT Laurent., « Le duc et la maîtrise d'un territoire d'entre-deux : l'indépendance et l'affermissement territorial (1559-1608) », *Annales de l'Est*, n°1, 2013, p. 191-209.

JALABERT Laurent, *Ducs de Lorraine. Biographies plurielles de René II à Stanislas*, Paraiges Histoire, Metz, 2017, 217 p.

JALABERT Laurent, *Charles V de Lorraine ou la quête de l'État (1643-1690)*, Metz, Paraiges, 2017, 580 p.

JALABERT Laurent (dir.), *Autour de la recherche sur la Lorraine à l'Époque moderne,* Nancy, Annales de l'Est, n°2, 2019.

MARTIN Philippe, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine (1631-1661)*, Metz, Serpenoise, 2002, 350 p.

MICALLEF **Fabrice**, « Les usages d'une souveraineté contestée. La maison de Lorraine, le grand-duché de Toscane et les villes de Provence au temps de la Ligue (1589-1595) », *Cahiers de la Méditerranée*, n°86, 2013, p. 53-63.

MOTTA Anne, « Les Lorrains s'inclinent devant la France : le serment de l'automne 1634 », *Annales de l'Est*, n°2, 2011, p. 181-200.

MOTTA Anne, *Noblesse et pouvoir princier dans la Lorraine ducale (1624-1737)*, Paris, Garnier, 2016, 618 p.

MOTTA Anne (dir.), *Échanges, passages et transferts à la* cour *du duc* Léopold *(1698-1729)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, 296 p.

MOTTA Anne, « Conflits d'honneur : (in)fidélités nobiliaires dans la Lorraine ducale (1624-1675) », dans DRÉVILLON Hervé & Diego VENTURINO (dir.), *Penser et vivre l'honneur à*

l'époque moderne, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 201-217.

MULLER Quentin, *Le lys face aux armoiries. L'offensive nobiliaire de Richelieu en Lorraine (1632-1642),* mémoire de master 2 soutenu sous la direction d'Anne Motta et de Laurent Jalabert, Nancy, Université de Lorraine, 2019, 264 p.

PERNOT François, « Le duc de Lorraine dans la recomposition géopolitique », dans BÉLY Lucien, HANOTIN Guillaume & Géraud POUMARÈDE (dir.), *La diplomatie-monde Autour de la paix d'Utrecht. 1713*, Paris, A. Pedone, 2019, p. 329-342.

POULET Henry, « Les Lorrains à Florence : François de Lorraine, grand duc de Toscane et le ministère lorrain (1737-1757) », *Revue lorraine illustrée*, 1909, p. 25-48.

RIVIERE Christophe, *Une principauté d'Empire face au royaume. Le duché de Lorraine sous le règne de Charles II (1390-1431)*, Turnhout, Brepols, 2018, 576 p.

ROTH François (dir.), *La Lorraine et la France du Moyen-Age à nos jours : relations, différences et convergences*, Senones, Edhisto, 2012, 175 p.

SAY Hélène & Hélène SCHNEIDER (dir.)*, Le duc de Lorraine René II et la construction d'un Etat princier*, Nancy, Société Thierry Alix, 2010, 117 p.

TOUSSAINT Olivier, *Les Lorrains et la fin de la maison ducale : entre fidélité et nostalgie (1735-1749)*, Haroué, Gérard Louis, 2018, 232 p.

VIGNAL SOULEYREAU Marie-Catherine, *Richelieu et la Lorraine*, Paris, L'Harmattan, 2004, 432 p.

VIGNAL SOULEYREAU Marie-Catherine, « Religion et politique en Lorraine au tournant des XVIe et XVIIe siècles », *Europa Moderna. Revue d'histoire et d'iconologie*, 2010, n°1, p. 60-107 : https://www.persee.fr/doc/emod_2107-6642_2010_num_1_1_847

VIGNAL SOULEYREAU Marie-Catherine, « La Lorraine méridionale au temps de Richelieu : construction et déconstruction », *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, n°21, 2010, p. 7-32.

VIGNAL SOULEYREAU Marie-Catherine, « La Lorraine et la France au temps de Richelieu : les substrats de l'enjeu politique et stratégique », dans ABAD Reynal, BARDET Jean-Pierre, DUNYACH Jean-François et François-Joseph RUGGIU (dir.), *Les passions d'un historien. Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010, p. 1339-1353.

Piémont-Savoie

ALÉRINI Julien, *La Savoie et le « chemin espagnol », les communautés alpines à l'épreuve de la logistique militaire (1560-1659)*, thèse de doctorat soutenue sous la direction de Nicole Lemaître, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2012, 648 p.

BARBERO Alessandro, *Il ducato di Savoia. Amministrazione e corte di uno stato franco-italiano (1416-1536),* Rome-Bari, Laterza, 2002, 358 p.

BECCHIA Alain, « Les coûts de l'occupation française de la Savoie (1703-1713) », dans PERRILLAT Laurent (dir.), *Couronne royale,* Annecy, Académie salésienne, 2013, p. 13-39.

BELGIOJOSO Christine Trivulce de, *Histoire de la Savoie,* Paris, Michel Lévy Frères, 1860, 541 p.

BIANCHI Paola, *Onore e mestiere. Le riforme militari nel Piemonte del Settecento,* Turin, Silvio Zamarani, 2002, 340 p.

BIANCHI Paola, *Sotto diverse bandiere. L'internazionale militare nello Stato sabaudo d'antico regime*, Milan, Franco Angeli, 2012, 175 p.

BLUM Anna, *La diplomatie française en Italie à l'époque de Richelieu et de Mazarin. « Les sages jalousies »*, Paris, Garnier, 2014, 701p.

BROISIN Nicolas, *La fabrique du territoire. Écriture politique de l'espace dans les Alpes au milieu du XVIe siècle*, mémoire de Master 2 soutenu sous la direction de Stéphane Gal, Grenoble, Université Grenoble-Alpes, 2016, 155 p.

CARUTTI Domenico, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia (1601-1663)*, Rome, Fratelli Bocca, Vol. 2, 1876, 582p.

CERUTTI Simona, *La ville et les métiers. Naissance d'un langage corporatif (Turin, 17e-18e siècles),* Paris, EHESS, 1990, 258 p.

CHAUMET Pierre-Olivier, *Louis XIV « Comte de Nice ». Etude politique et institutionnelle d'une annexion inaboutie (1691-1713),* Nice, Serre, 2006, 368 p.

DEVOS Roger & Bernard GROSPERRIN, « La Savoie de la Réforme à la Révolution française », dans LEGUAY, Jean-Pierre (dir.), *L'Histoire de la Savoie*, Rennes, Ouest-France, Vol. 3, 1985, 566 p.

DUPARC Pierre, « Les projets de réunion de la Savoie à la France aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Revue de Savoie*, numéro spécial du Centenaire 1860-1960, 1960, p. 13-37.

EXTERNBRINK Sven, *Le cœur du monde. Frankreich und die Norditalienischen Staadten (Mantua, Parma, Savoyen) im Zeitalter Richelieus (1624-1635)*, Münster, LIT Verlag, 1999, 406 p.

FERRETTI Giuliano (dir.), *De Paris à Turin Christine de France duchesse de Savoie*, Paris, L'Harmattan, 2014, 360 p.

FERRETTI Giuliano (dir.), *L'État, la cour et la ville. Le duché de Savoie au temps de Christine de France (1619-1663)*, Paris, Garnier, 2017, 712 p.

FERRETTI Giuliano (dir.), *Les États de Savoie, du duché à l'unité de l'Italie (1416-1861),* Paris, Garnier, 2019, 683 p.

GAL Stéphane, *Lesdiguières, prince des Alpes et connétable de France,* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2007, 429 p.

GAL Stéphane, *Charles-Emmanuel de Savoie. La politique du précipice*, Paris, Payot & Rivages, 2012, 557 p.

GAL Stéphane & Laurent PERRILLAT (dir.), *La Maison de Savoie et les Alpes : emprise, innovation, identification (XVe-XIXe siècle)*, Chambéry, Université Savoie Mont Blanc, 2015, 439 p.

GUINAND Julien, *La guerre du roi aux portes de l'Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2020, 339 p.

HOULEMARE Marie « Le parlement de Savoie (1536-1559), un outil politique au service du roi de France, entre occupation pragmatique et intégration au royaume », *Revue historique*, Paris, Presses universitaires de France, n°665, 2013, 89-117 p.

LONGHI Andrea (dir.), *Cadastres et territoires. Catasti e Territori*, Florence, Alinea, 2008, 381 p.

MELANO Giancarlo & Gustavo MOLA DI NOMAGLIO (dir.), *Utrecht 1713. I trattati che apprirono le porte d'Italia ai Savoia,* Turin, Centro Studi Piemontesi, 2014, 747 p.

MERLIN Pierpaolo, RICUPERATI Guiseppe, ROSSO Claudio & Geoffrey SYMCOX (dir.), *Il Piemonte sabaudo. Stato e territori in età moderna,* Turin, UTET, 1994, 932 p.

MERLIN Pierpaolo, *Tra guerre e tornei : la corte sabauda nell'età di Carlo-Emmanuele I*, Turin, Società editrice interzionale, 1991, 234 p.

MERLIN Pierpaolo, « Saluzzo, il Piemonte, l'Europa. La politica sabauda dalla conquista del marchesato alla pace di Lione (1601) », dans FRATINI Marco (dir.), *L'annessione sabauda del marchesato di Saluzzo. Tra dissidenza religiosa e ortodossia cattolica. Secc. XVI-XVIII*, Turin, Claudiana, 2004, p. 15-61.

MEYER Frédéric, *La Maison de Savoie du XVIe au XVIIIe* siècle *: images d'une dynastie*, Chambéry, SSHA, n°26, 2014, 132 p.

MICALLEF Fabrice, *Un désordre européen. La compétition internationale autours des « affaires de Provence » (1580-1598),* Paris, Publications de la Sorbonne, 2014, 455 p.

PALLIERE Johannès, *La Question des Alpes : aspects de la question des Alpes Occidentales jusqu'à 1760,* Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2006, 517 p.

PERRILLAT Laurent, « Les magistrats étrangers dans les cours souverains chambériennes lors des occupations françaises dans le duché de Savoie aux XVIIe et XVIIIe siècles », dans DEHARBE Karine, ORTOLANI Marc & Olivier VERNIER (dir.), *Intégration des étrangers et des migrants dans les États de Savoie depuis l'époque moderne*, Nice, Serre, 2019, p. 59-70.

RABÀ Michele, « La nuova " porta d'Italia ". Il Piemonte di Carlo II tra Francia e Impero : un'analisi geopolitica », dans BELLABARBA Marco & Andrea MERLOTTI (dir.), *Stato sabaudo e Sacro Romano Impero,* Bologne, Il Mulino, 2014, p. 213-232.

RUELLE Alexandre, *Le Piémont-Savoie : comment se construit un État secondaire dans l'Europe d'entre-deux rhodano-padane ? Idée d'une histoire géopolitique*, thèse de doctorat soutenue sous la direction de François Pernot, Cergy, Université de Cergy-Pontoise, 2018, 782 p.

RUELLE Alexandre, « Désenclaver le Piémont-Savoie : les aspirations maritimes d'un État montagnard », *Rives méditerranéennes,* n°58, 2019, p. 153-171.

RUELLE Alexandre, « Le bon roi et le méchant duc ? La rupture diplomatique de 1690 », *Enquêtes*, n°4, septembre 2019, consulté le 7 août 2020 : https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/4350/files/2020/01/E4-2-RUELLE.pdf.

RUELLE Alexandre, « De la Savoie au Piémont, le glissement territorial d'un État alpin au service du jeu européen (1559-1748) », dans CHÂTEL Juliette (dir.), *Le territoire et son organisation dans les États de Savoie*, La Roche sur Foron, Académie du Faucigny, 2020, p. 223-235.

RUELLE Alexandre, « Ennemies ou amies ? Les troupes d'occupation en Savoie et à Nice (1690-1815) », dans EL GAMMAL Jean & Laurent JALABERT (dir.), *L'étranger, ami ou ennemi ? Tension*s, *échanges et sensibilités de l'Antiquité à nos jours*, Annales de l'Est, numéro spécial, 2019, p. 123-144.

SAINT-GENIS Victor de, *L'Histoire de la Savoie, d'après les documents originaux depuis les origines les plus reculées jusqu'à l'annexion,* Chambéry, Bonne-Conte-Grand, 1869, Vol. 3, p. 138.

SAVOY Sébastien, *La Savoie des Lumières, d'Utrecht à la Révolution (1713-1792)*, Annecy, Académie salésienne, n°29, 2017, p. 8-10, 2017, consulté le 21 janvier 2021 :

sur : http://academie-salesienne.org/pdf/RVAS/RVAS29.pdf.

SYMCOX Geoffrey, *Vittorio Amedeo II. L'assolutismo sabaudo (1675-1730),* Turin, Società Editrice internazionale, 1985, 364 p.

STORRS Christopher, W*ar, diplomacy and the rise of Savoy (1690-1720)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, 345 p.

VESTER Matthew (dir.), *Sabaudian studies : Political Culture, Dynasty & Territory, 1400-1700,* Kirksville, Truman State University Press, 2013, 333 p.

Comparaison Lorraine/Piémont-Savoie

BALSAMO Jean, « Lorraine et Savoie, médiateurs culturels entre la France et l'Italie (1580-1630) », dans MOMBELO Gianni, SOZZI Lionello & Louis TERREAUX (dir.), *Culture et pouvoir dans les États de Savoie du XVII*e *siècle à la Révolution*, Genève, Slatkine, 1985, p. 199-216.

COZZO Paolo, « Les dévotions des Maisons de Lorraine et de Savoie (XVIe-XVIIe siècles) : parallélisme et particularités dans la " Dorsale catholique " », dans DERENGNAUCOURT Gilles, KRUMENACKER Yves, MARTIN Philippe & Frédéric MEYER (dir.), *Dorsale catholique, Jansénisme, Dévotions : XVI*e*-XVIII*e *siècles. Mythe, réalité, actualité historiographique,* Paris, Riveneuve, 2014, p. 401-414.

MCCLUSKEY Phil, *Absolute monarchy on the frontiers: Louis XIV's military occupations of Lorraine and Savoy*, Manchester & New York, Manchester University Press, 2013, 226 p.

Pour citer cet article : RUELLE Alexandre, « (Dé)construire un État dans un territoire d'entre-deux. Le Piémont-Savoie et la Lorraine à l'époque moderne », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 3, n°1, juillet 2021, p. 16-59.

Alexandre Ruelle est docteur en histoire moderne, vacataire à Cergy Paris Université (CYU) et professeur au lycée Alfred Kastler (Cergy). En juin 2018, il a soutenu sa thèse sur la construction territoriale et l'affirmation du Piémont-Savoie comme acteur de la géopolitique européenne aux XVIe-XVIIIe siècles. Il s'intéresse plus généralement à la diplomatie de la maison de Savoie, à l'évolution des frontières de ses États, ainsi qu'à la géohistoire de l'Europe d'entre-deux et des Alpes occidentales. Il a aussi co-organisé la journée d'études *Le traître en politique* (CYU, 26-27 novembre 2020) dont les actes sont à paraître dans les *Cahiers d'Agora* fin 2021.